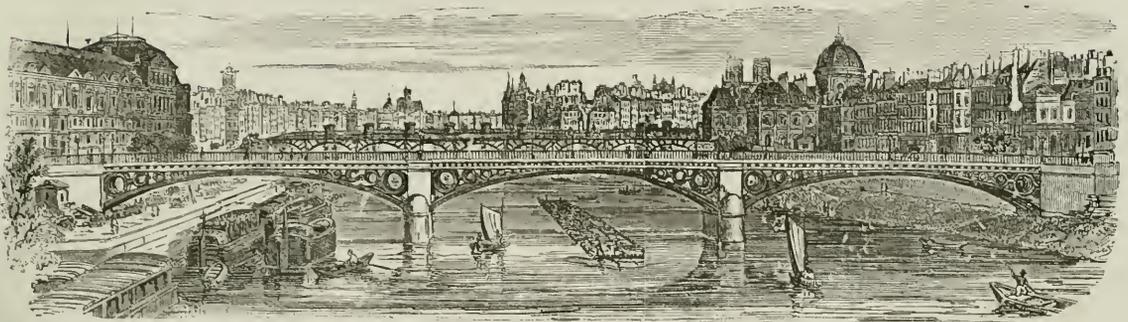


# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 50. VOL. II. — SAMEDI 10 FEVRIER 1844.  
 Bureaux, rue de Seine, 33.

Ab. pour les D<sup>o</sup>p. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 pour l'Etranger. — 40 — 20 — 40

### SOMMAIRE.

**Le Général Bertrand.** Notice biographique. *Portrait.* — *Courrier de Paris.* — *Histoire de la Semaine.* *Portrait de M. Shell;* *Baite de Watt.* — *Etablissements industriels de Paris.* Usines à gaz. *Trois Gravures.* — *Feuagants d'un Voyage en Afrique.* (Suite.) — *Petites Industries parisiennes en plein vent.* *Sept Gravures.* — *Etudes comiques.* Le Trembleur, ou les Lectures dangereuses; par M. Marc Michel. (Suite et fin.) — *Acéteutur.* Concours de Puiss; Animaux domestiques en Angleterre. *Neuf Gravures.* — *Bulletin bibliographique.* — *Annales.* — *Modes.* Travestissements. *Deux Gravures.* — *Amusements des Sciences.* *Deux Gravures.* — *Correspondance.* — *Météorologie.* — *Rébus.*

verser ce fleuve pour se porter sur le champ de bataille de Wagram.

En 1812, il accompagna l'empereur en Russie et en Saxe, et la valeur qu'il y déploya le porta à un si haut degré dans l'estime de Napoléon, qu'à la mort du duc de Frioul, Duroc, tué à Wurtzchen, il fut nommé grand-maréchal du palais. L'armée applaudit à cette distinction comme à la récompense de rares talents et de grands services. Les 2 et 20 mai 1815, le général Bertrand commandait à Lutizen et à Bautzen le 4<sup>e</sup> corps de la grande armée, et il soutint par sa bravoure sa première réputation. Il combattit en

diverses circonstances, et presque partout avec avantage, Bernadotte et Blicher, et si le 6 septembre suivant, ce héros de fidélité fut moins heureux à Domewitz, dans une attaque contre le prince royal de Suède, qui avait trahi le drapeau de la France; si le général prussien lui fit éprouver au passage de l'Elbe, le 16 octobre, une perte assez considérable, c'est que déjà la fortune semblait vouloir, comme nos autres alliés, abandonner nos armes. Mais, dès le lendemain 17, l'engagement fut repris, et, le 18, le général Bertrand, en s'emparent de Weissenfeld et du pont sur la Saalk, protégea efficacement la retraite de l'armée à la suite de trois journées

### Le général Bertrand.

Il y a peu de jours, nous annonçons la fin du bourreau de Napoléon; aujourd'hui nous avons à déplorer la mort de son fidèle compagnon d'exil. — Dans le même mois, la mort, qui rapproche tout, a frappé Hudson Lowe et Bertrand, Foches géolier et le serviteur héroïque. Effaçons les pénibles impressions qu'à pu laisser le tableau d'une vie exécrable par le récit d'une carrière glorieuse et d'un dévouement antique.

Le général Henri Gratien, comte BERTRAND, naquit à Châteauroix le 28 mars 1775, d'une famille honorable du Berry. Il s'était d'abord destiné au génie civil, mais les événements et les guerres que la France avait à soutenir le déterminèrent à prendre du service et à entrer dans le génie militaire. En 1793 et 1796, il servit en qualité de sous-lieutenant dans l'armée des Pyrénées. En 1797, il fit partie de l'ambassade envoyée à Constantinople. Compris dans l'expédition d'Egypte, il s'y distingua sous les yeux du grand homme à la gloire et au malheur duquel il vint plus tard le reste de sa vie. Demeuré avec Kléber, après le départ de Bonaparte, et s'étant signalé chaque jour en fortifiant des places et en rendant des services nouveaux, il reçut les brevets de lieutenant-colonel, de colonel et de général de brigade, qui lui furent accordés successivement, mais que le même vaisseau venu de France apporta à la fois en Egypte.

Ce fut principalement au camp de Saint-Omer, en 1804, que Napoléon, plus à même d'apprécier l'étendue des connaissances et toutes les qualités estimables du général Bertrand, lui accorda son amitié, qui fit tant d'ingrats, tant de traîtres, mais qui, du moins cette fois, rencontra un cœur capable d'y répondre par un attachement porté à l'héroïsme. A la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre 1805, Bertrand donna de nouvelles preuves de ses talents militaires et de son courage. Après l'affaire, on le vit à la tête d'un faible corps qu'il commandait ramener un grand nombre de prisonniers et dix-neuf pièces de canon enlevées à l'ennemi. Ce fut après cette campagne que Napoléon le mit au nombre de ses aides-de-camp. Il le chargea d'attaquer la forteresse de Spandaw, que Bertrand contraindit à capituler, le 23 octobre 1806. Le vainqueur de cette place se montra de la manière la plus éclatante à Friedland, le 14 juin 1807, et fut récompensé par les éloges de l'Empereur, qui n'en accordait jamais par complaisance ou par aveuglement. A la fin de mai 1804, lors de la bataille d'Essling, Bertrand rendit, par la rapide construction de ponts hardis établis sur le Danube, pour assurer les communications de l'armée française, le service le plus essentiel de la campagne, et le plus hautement proclamé par la reconnaissance de l'armée et de Napoléon, qui a plus tard connu ce fait dans ses *Mémoires*. Ce fut par l'active habileté du général Bertrand que l'armée française, renfermée dans Untér-Lobau, une des îles du Danube, parvint à tra-



(Le général Bertrand, décédé le 10<sup>e</sup> Février.)

meurtrières qui ne firent en quelque sorte qu'une seule et interminable bataille. Il rendit des services non moins importants après Hamau en occupant la position de Hochheim dans la plaine qui s'étend entre Mayence et Francfort. Dans cette double circonstance en me après que le départ de Napoléon

lui eut laissé un difficile commandement, il montra une admirable énergie et un persévérant courage pour sauver les derniers et glorieux débris de notre armée.

De retour à Paris en janvier 1814, Bertrand fut nommé par l'empereur aide-major général de la garde nationale,

mais il en remplit qu'un moment les fonctions et reparti d'abord le commandement de l'événement contre campagne de Champaque, qu'Napoleon déploya, dans une situation que la trahison avait rendue désespérée, tout ce que le génie de la guerre peut concevoir et exécuter de plus merveilleux. Après la capitulation de Paris, le comte Bertrand, fidèle au malheureux comme il l'avait été à la puissance et à la gloire, n'hésita pas un instant à suivre Napoléon. Toutefois avant ce qu'il appelait lui-même la dette de la reconnaissance et de l'honneur, il faisait passer ses devoirs envers la France, et il y avait à ses yeux le titre plus précieux et plus sacré encore que celui d'ami fidèle, le titre de Français. En allant s'enfermer avec son Empereur dans cette île dont on avait fait un souveraineté, il écrivit une lettre que de prétendus juges et des accusateurs passionnés ont bien pu méconnaître, mais qui doit être un titre de plus pour les hommes qui méritent le surnom de la patrie au-dessus de tous les autres, et le reste s'en suit, on avait-il, en parlant, écrit un gouvernement nouveau, et il avait agité, avec une tendresse touchante, dans la lettre d'envoi de cette déclaration, adressée au duc de Fitz-James, le plus-proche aîné, le 24 avril 1814, « je désire pouvoir venir visiter ma famille. Il y a plus de trois ans que je n'ai vu ma mère, 28, dans un an, je réunis à vous pour avoir une permission de venir passer quelques mois à Châteauroux dans la sein de ma famille, je compte sur votre obligeance, moi cher Edouard. »

Moins d'un an après, les fautes de la Restauration, les humiliations de la France avaient préparé et provoqué le retour de Napoléon. Les déclarations les plus solennelles, trop tôt oubliées, avaient relevé le pays du serment qu'on lui avait fait prêter. Le comte Bertrand s'embarqua, le 26 février, en qualité de major-général de cette armée de 800 Français, dont le drapeau et la cocarde suffirent à Napoléon pour reconquérir la France. Le 1<sup>er</sup> mars, il contresigna, au golfe Juan, ces proclamations de l'Empereur au peuple français et à l'armée; le 20, après cette marche à la rapidité, à l'entraînement triomphal de laquelle la postérité aura peine à croire, il entra aux Tuileries avec Napoléon, auprès de qui il reprit immédiatement les fonctions de grand-marshal.

Le comte Bertrand contribua puissamment à la reconstruction de l'armée, qui se trouva reorganisée avec une activité qui tient du prodige. Enfin arriva la journée de Waterloo. Parti pour l'armée avec Napoléon, il subit l'arrêt de la fortune que le courage ne peut empêcher, et revint avec l'Empereur, pour ne plus le quitter, à partir de ce moment. A Paris, à la Malmaison, à Boulogne, sur le *Bellepêche*, à Sainte-Hélène, il confondit sa destinée avec celle de l'homme extraordinaire à la gloire fabuleuse duquel quelque chose eût peut-être, si son malheur n'eût pas fait naître le plus sublime dévouement.

Si les vainqueurs d'un jour exercent leur haine en continuant et en fortifiant sur un rocher meurtrier celui qui les avait vaincus pendant vingt ans, ceux qui avaient profité de cette triste victoire ne surent pas davantage respecter le malheur, le dévouement et la vertu. Le 7 mai 1816, à un an de distance des grands événements que nous nous sommes borné à dater, le conseil de guerre de la première division militaire condamna à mort le général comte Bertrand, pour crime de... trahison. La condamnation fut un crime inutile, car l'Angleterre ne livra point Bertrand; mais la qualification de traître, appliquée au patriotisme le plus constant, au dévouement le plus entier, à la fidélité la plus persévérante, est un des faits caractéristiques qui montrent jusqu'à quel point, dans les discordes civiles, les passions qu'elles soulèvent peuvent s'égarer. On plaça, au nom de l'accusation, que c'était l'intérêt qui était le mobile secret de l'apparent dévouement du général! Mais ne révoilons pas des souvenirs douloureux pour tout le monde. Les temps plus calmes qui suivent ont mis toute cette procédure à néant.

A Sainte-Hélène, le général Bertrand ecrivit, sous la dictée de Napoléon, le récit des opérations de cette campagne d'Egypte où il s'était trouvé réuni pour la première fois. Il produisit ses respects et ses soins à l'illustre captif, et ne quitta ce roc insubmersible, on le comtesse Bertrand l'avait suivi, que quand il eut remué le dernier soupir de son Empereur, de son ami. L'admiration que ce dévouement avait inspiré à l'Europe entière amena le roi Louis XVIII à annuler, par ordonnance en 1821, le jugement de 1816. Le comte Bertrand put rentrer en France, et y fut réintégré dans son grade militaire. Il se retira dans le département de l'Indre, et se livra tout entier à l'éducation de ses enfants et à la culture d'un domaine qu'il possédait près de Châteauroux.

Après la révolution de Juillet, l'arrondissement dont cette ville est le chef-lieu envoya le général Bertrand le représenter à la Chambre des Députés. L'éducation libérale qu'il avait reçue, le dévouement au pays, que le culte de la gloire n'avait jamais ni remplacé dans son cœur ni affaibli. Il leur s'assura sur ces hautes où siegeait également un autre homme vénérable par le dévouement qu'il avait montré pour la même infortune. M. le comte Las Cases. Le général Bertrand prit plusieurs fois la parole, et eut les applaudissements de ses collègues qu'il émit plusieurs fois, par des allusions à l'ancien commandement de l'armée militaire, de discussion sur l'arrêté de la Légion d'honneur. Mais, chacun de ces discours, comme tous ceux qu'il prononça en d'autres circonstances, se terminant toujours par un vœu en faveur de la liberté illimitée de la presse. C'est à ce vœu Gaston demandant sans relâche la destruction de Carthage. Cette conclusion constante faisait soulever les hommes qui ne pensaient pas que la liberté de la presse pût jamais rencontrer d'entraves nouvelles. La législation et la jurisprudence nous diront si le vœu du général Bertrand a été inquiétant, ou si ses craintes n'étaient qu'un rêve.

Le général Bertrand ne siégea plus à la Chambre, et vint de nouveau retré depuis deux législatures, quand, en 1810, l'Angleterre, voulant dissimuler à notre gouvernement, jusqu'à ce qu'elle fut connue, la trahison qu'elle commettait envers lui, consentit, aux sollicitations de M. Thiers,

à restituer à la France les cendres de Napoléon. Le général Bertrand fut désigné le premier pour monter sur le vaisseau qui commandait un fils du roi, et qui appareilla pour Sainte-Hélène. Quelle traversée! quel abordage! quels souvenirs! Quelles émotions pour cet homme qui vivait par le cœur! Quel contraste entre l'émbarquement de Rochefort, en 1815, et le retour sur les côtes de Normandie, en 1840! Ces populations ivres d'enthousiasme, saluant par leurs acclamations les restes de celui qui a porté si haut la grandeur et la gloire de la France, et accueillant par leurs hommages l'homme qui fut si héroïquement le courtois du malheur! Nous n'oublions jamais, pour notre part, le transport universel qui éclata sous les voûtes de l'église des Invalides, quand on vit entrer le glorieux cercueil et son compagnon fidèle.

Après avoir rendu à la France les cendres exilées de l'Empereur, il ne restait plus au général Bertrand qu'à lui donner le complément des Mémoires dont il était resté le dépositaire, et qu'il avait pieusement mis en ordre. C'est un devoir qui s'était promis de remplir au retour du voyage qu'il avait été forcé d'entreprendre. Lui dernier, dans l'Amérique du Nord. Mais à peine revenu près des siens, le général Bertrand a terminé une carrière qui s'est honorée l'honneur dans tous les siècles, mais qui semble faite pour le consoler dans un temps qui ne met pas l'héroïsme et la fidélité au nombre des objets de son culte.

Une noble et touchante motion a été faite à la Chambre des Députés par un homme plein de patriotisme et de cœur. L'honorable M. de Brigueville, dont le nom rappelle tant de beaux faits d'armes, a demandé que l'on déposât dans le tabouret qui se prépare aux Invalides les cendres de Bertrand près de celles de Napoléon. « Vous voudrez, a-t-il dit, messieurs, revenir tant de fidélité à tant de gloire. » Cette proposition sera votée; elle est de celles qui interdisent la contradiction aux esprits les plus sceptiques et les moins patriotes, et que les cœurs bien placés votent d'enthousiasme.



Courrier de Paris.

Les ambitions académiques sont éveillées de nouveau par le mot de Charles Nodier; les candidats vaincus dans la bataille livrée pour la conquête des fauteuils de Casimir Delavigne et de Campenon, vont battre en retraite vers le fauteuil de l'auteur de *Trilby*, pour fléchir de s'y établir et d'y mettre garnison. Jamais on n'a eu une meilleure occasion pour devenir académicien, et si peu que cette déposition continue, il sera nécessaire de pourvoir aux places vacantes par quelque mesure extraordinaire; par exemple, tout homme valide et domicilié qui passerait devant l'Institut de huit heures du matin à six heures du soir, serait pris en collet par la sentinelle et installé dans le sanctuaire de gré ou de force; vienne, en effet, une épidémie qui enlève du même coup MM. les quarante, il est évident que M. A..., M. D..., M. G..., M. N..., et mon portier auront des chances.

M. Alexandre Dumas, qui avait hésité pour la succession de Campenon et de Casimir Delavigne, se décide pour celle de Nodier; il a positivement annoncé sa candidature dans un dîner anecdotique où il a commencé et fini par traiter l'Académie avec beaucoup d'irrévérence. M. Alexandre Dumas n'a fait qu'imiter en cela la plupart des immortels actuellement en possession du fauteuil; de tous ces pachas littéraires qui se pavant dans le frac aux palmes vertes, il n'en est pas un, en effet, qui n'ait d'abord dit en parlant du docte fauteuil: « Fi donc! cela est bien pour des gonzacs! » Et le lendemain nos regards étaient tour tournés que l'Académie baissait la grande jusqu'à eux et leur permit d'y mourir. — Avec quel dédain M. Victor Hugo n'a-t-il pas longtemps parlé des académiciens et des académiciens? Et, pour en revenir à Charles Nodier, un jour il écrivit à un journal que l'Académie insérer sur son liste d'aspirants au fauteuil, une lettre pleine de railleries qui se terminait par ces mots: « Non, monsieur, vous avez bien dire, je ne me présente pas et ne me présenterai jamais à l'Académie. » Voilà ce qui s'appelle parler; or, un mois après cette fière dénégation, non-seulement Charles Nodier se présentait, mais il était élu. L'Académie ressemble à certaines femmes qui font des avances aux gaisants qui les dégradent, et se donne souvent en échange d'une impertinence.

Le grand Académicien fait peu d'agaceries à M. Alexandre Dumas, dit-on, et l'auteur de *la Tour de Nesle* court grand risque d'en être pour ses frais de visite; ce n'est pas que

l'Académie trouve le langage de M. Alexandre Dumas insupportable, bien au contraire; elle désirent qu'il en jette les trois quarts dans la Seine, avant de frapper à sa porte, comme on livre à la mer des ballots de marchandises avouées. La froideur de l'Académie pour M. Alexandre Dumas n'est donc pas seulement causée par cet embrouillement de données épouvantes qui compromettent les titres véritables du candidat. L'Académie est prude et paraît s'effaroucher de certaines excentricités privées qui lui sentent plus difficiles à pardonner que les plus gros péchés littéraires.

M. Victor Hugo patronne M. Alexandre Dumas dans cette poursuite académique, et lui sert d'introducere: mercredi dernier, tous deux, l'un tenant l'autre par dessous le bras, gagnèrent, par la rue Laflitte, le quartier Notre-Dame-de-Lorette. Arrivés à la hauteur de l'édifice, ils ont pris à gauche la rue Olivier-Saint-Georges; et quelqu'un s'est vu entrer dans la maison n° 6; c'est là que demeure M. Scribo. On a su depuis que M. Dumas, appuyé sur M. Hugo, aurait été, ce jour-là, demander à Bertrand et Vatout son suffrage et sa voix. Ce que M. Scribo a répondu à M. Dumas, personne ne le sait positivement; mais il est facile de le deviner: M. Scribo a son candidat; ce candidat est M. Vatout, candidat malheureux, il est vrai, et jusqu'ici vaincu; mais s'il n'a pas les dix pour lui, il a M. Scribo. — Dans les dix ou douze candidatures infructueuses qu'il a subies, plus d'un fois M. Vatout est resté sur le champ de bataille, avec une seule voix pour penser ses blessures; cette voix persévérante, cette voix fidèle, cette voix charitable était la voix de M. Scribo. On n'a pas été ensemble à sainte-Barbe pour rien! et M. Scribo a fait des thèses et des versions à sainte-Barthe côte à côte avec M. Vatout! Le vote que M. Scribo donne invariablement à M. Vatout est le paiement de cette vieille dette de collège. M. Scribo ne s'en cache pas; il dit à qui veut l'entendre: « A chaque nouvelle élection, Vatout me sert de pistolet de poche; je fais toujours sur moi; des qu'un solliciteur académique entre et me met le poignard sur la gorge, je tire mon Vatout, je lache la détente, et je me débarrasse de l'importun! »

Les soucis académiques n'ont pas empêché M. Alexandre Dumas de donner cette semaine une grande soirée, mêlée de chants et de danse. Le succès du festival de M. Frédéric Solhié avait piqué M. Dumas d'émulation; il a voulu avoir son tour, et faire concurrence à son rival en feuilletons. Or, la nuit de M. Dumas ne l'a été en rien à la nuit de M. Solhié; elle a été brillante et vive; les curieux abondaient; on y a remarqué plusieurs idoles.

On dirait que les bals et les concerts font pour eux théâtres et leur font tout courage; le mois de janvier s'est montré d'une stérilité sans exemple, on fait de pièces nouvelles; excepté le *Ménage parisien* de M. Baxard, on n'a cité aucune nouy de production dramatique de quelque importance; les théâtres semblent craindre de hasarder leur bien au milieu de ces fêtes de salons qui accaparent le plus élégant et le meilleur de la société parisienne; ils réservent leurs richesses pour le temps où Talpocque, Musard et le carnaval ne seront plus les maîtres absolus de la ville, et essaieront de faire, à tout autre plaisir que le bal, une redoutable concurrence.

Nous mentionnerons cependant trois petites pièces que l'Odéon, le Vaudeville et le théâtre du Palais-royal, ont représentées récemment, pour n'en pas perdre tout à fait l'habitude. La première, toute nue qu'elle est, se donne des airs de comédie et marche coquettement sur douze syllabes, ornées de leur double rime; les deux autres sont de simples vaudevilles d'un esprit plus que comestible et d'un goût que le voisinage du mardi gras pent seul absoudre.

Karel Dujardin est le héros de la comédie; vous connaissez ou vous ne connaissez pas Karel Dujardin; si vous ne le connaissez, je n'ai pas besoin de vous apprendre à qui nous avons affaire; si vous l'avez jamais entendu parler de lui, permettez-moi de relever votre ignorance et de vous apprendre que Karel Dujardin est l'un des meilleurs peintres de l'école flamande; pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous mettre en route vers le Louvre. Arrivé à ce vieux palais des arts, entrez au Musée, et vous y trouverez cinq ou six chefs-d'œuvre flamands signés de son nom: Karel Dujardin.

Comme la plupart des artistes, Karel avait la tête vive, le cœur tendre et l'imagination vagabonde; les galions d'ailleurs n'arrivaient pas du Mexique pour lui. Karel eut donc des maîtresses, des aventures, des dettes, et des huissiers à ses trousses; il aimait le jeu par-dessus le marché, ce qui n'augmente pas les revenus. On raconte que se trouvant un jour à Lyon dans une extrême pauvreté, et n'ayant pas de quoi payer ses dépenses d'auberge, il épousa l'illustre poseur de tir d'affaire, une vieille hôteesse de cinquante ans passés! Karel en avait vingt-cinq. Ce trait rappelle la boutade de Dufresny, qui se maria un beau matin avec sa ravautteuse, pour n'avoir plus, dit-il, l'ennui d'acquiescer ses mémoires de blanchissage. Un romancier de ce temps et, — je suis fatigué, — à fait un coup tout pareil: il a pris pour femme sa femme de ménage, afin d'être dispensé de lui donner des gages.

La fantaisie de Karel Dujardin est originale mais peu intéressante. Une femme dit coquette aux! M. de Bello, l'auteur de la comédie en question, qui a composé le poëte, aussi il rajoute la docteur et positif l'aventure; à l'ami, il donne la grâce, la beauté, la sensibilité, la jeunesse; quant à l'autre, un lieu de lui laisser la ville de Lyon pour théâtre, ville prosaïque, il fait voyager jusqu'à Venise. Ajoutez le mystère d'un bal musqué, et tout sera dit: à la place de la vieille, Karel Dujardin deviendra l'héritier propriétaire d'une adorable Venetienne que son talent a seduite, que son infortune a touchée, et qui commença par s'en faire acheter sous le masque et dans le tourbillon du bal, pour finir par en faire son mari et payer ses dettes. — En soulaitte autant à tout pauvre diable qui n'a pour toutes que son n'importe on son esprit. — L'invention de cette comédie est moins que rien, comme on voit; le premier venu en imaginerait autant; mais les vers y

est vil, spirituel, et d'un certain tour cavalier et pimpant qui a séduit les juges.

Passons à nos deux vaudevilles. L'un est intitulé *Adrien*, et se joue au théâtre de M. Ancelet; l'autre vient du théâtre du Palais-Royal, et s'appelle la *Bombonnière*.

Adrien n'est ni duc ni pair, mais simple apprenti graveur. Adrien à l'humeur joyeuse et le cœur passablement coureur et varié. Les modestes et les lingères de son quartier en savent quelque chose, et particulièrement mademoiselle Judith. Mademoiselle Judith n'est pas une Jeanne d'Arc du premier numéro; elle aime très bien M. Musard pour y prétendre. Quelque homme fille elle est jalouse, et n'épargne pas les scènes à son adorable Adrien. Le gaillard les lui rend bien. Les entendez-vous qui se querellent? Décidément Adrien est un pondard. Eh bien! non, Adrien vaut mieux qu'il n'en a l'air. Il est vil, emporté, volage, il est vrai; mais qu'une occasion se présente, et vous découvrez très les bonnes qualités de son âme; or, voici l'occasion: il s'agit de protéger et de mettre à l'abri de tout péril une charmante petite orpheline qui se trouve seule, abandonnée au milieu de cette grande et redoutable ville de Paris. Si Adrien était réellement le varié que vous dites, il abuserait de la crédulité et de la faiblesse de cette pauvre enfant; mais Adrien n'est méchant qu'à la surface; dans le fond c'est le meilleur garçon du monde. Il va, il vient, il se dévoue, et fait si bien qu'il arrache Louise aux mauvais conseils et aux séductions, et il la ramène intacte et pure entre les mains d'un vieil oncle de son père. Quelle est la récompense d'Adrien? La main de Louise, bien entendu. Et Judith, la jalouse Judith? Judith, attendrie par la bonne action d'Adrien, prend honte de son parti, essuie une larme au doigt, et va, soit même, dans la cachucha au bal de l'Opéra. Parlez-moi de cette philosophie! — L'auteur se nomme M. Laurencin.

MM Duvert et Lauzanne ont fabriqué la *Bombonnière*. Cette bombonnière n'en est pas une; le serpent est caché sous la fleur; au lieu de bonbons, la bombonnière renferme une poignée de verges. A qui ces verges sont-elles destinées? M. Champizel. M. Champizel a le très-grand tort d'avoir abandonné sa femme et de mener vie de garçon. Mais le drôle le paiera. Madame Champizel arrive en effêt, sans qu'il s'en doute; puis elle écrit un tendre billet au volage, sous le voile de l'anonyme; un rendez-vous est donné en *post-scriptum*. Voilà notre Champizel transporté. L'heureux mortel! il va se couronner de myrte et de roses. Hélas! de ces roses il ne recueille que les épines. Madame Champizel, armée de la bombonnière vengeresse, lui administre une correction qui guérit mon Champizel de son humeur légère. Bonté et confus, il revient tout honnêtement à sa femme. Ce dénouement d'un bon exemple, et le carnaval justifié, jusqu'à un certain point, l'arme dont se servent MM. Duvert et Lauzanne pour corriger les maris infidèles.

Il faut souhaiter que les théâtres se piquent d'honneur et nous donnent bientôt quelque chose de plus spirituel et de plus délicat. A croire les augures, le mois de février n'initiera pas l'avarice de janvier son voisin; il prépare et promet deux opéras-comiques, un ballet, trois mélodrames, une douzaine de vaudevilles et au moins deux tragédies; le *Jabot*, *Orreste et Polixène*, la *Sigurne*, les *Mystères de Paris*, les *Bhémiennes*, *Antigone*, *Pierre le Millionnaire*, sont en pleine répétition et n'attendent que le moment de se produire. M. Frédéric Soulié, madame Ancelet, M. Aubert, M. Scribe, M. Eugène Sine, M. Bayard, M. Alexandre Dumas en sont les parrains.

On annonce l'arrivée de M. Conradin Kreutzer, auteur de la *Suitte de Géralde*, charmant opéra que la retraite précipitée et la ruine des chanteurs allemands, venus à Paris il y a deux ans, avaient arrêté dans son succès. M. Conradin Kreutzer a l'intention d'écrire un opéra français pour M. Casimir; M. Scribe lui a promis un poème, si même M. Kreutzer ne le tient déjà. Nous dirons à la ville de Paris que, depuis l'arrivée de M. Conradin Kreutzer, elle possède un mélodiste compositeur de plus; mais bientôt elle jouera l'envy à l'étranger.

Plusieurs journaux ont déclaré que M. Victor Hugo, blessé de l'accueil fait aux *Burgraves* par le parterre, était décidé à renoncer au théâtre; est-ce une conjecture que les amis de M. Hugo font en son nom, ou un parti sérieusement pris, une résolution irrévocablement arrêtée? Dans le premier cas, on n'a pas à s'en inquiéter; il est clair que M. Hugo ne se fera plus prier longtemps pour revenir au combat; nous connaissons ces manèges et ces jeux de Galatée. Dans le second cas, on aurait le droit de reprocher à M. Hugo un excès de vanité et d'orgueil; quoi donc! êtes-vous impeccable? Prétendez-vous à l'infailibilité? Faut-il que le public, votre juge naturel, ce public plein de bon sens, d'esprit et d'équité, qui qu'on en dise, qui a joué tant de années, brise pour vous seul la balance où il pèse les œuvres, et se prosterne aveuglément le front dans la poussière, pour adorer jusqu'à vos erreurs et vos faiblesses? C'est là une velléité de fétichisme qui dépasse toute mesure; le despotisme littéraire n'est pas plus de saison aujourd'hui que le despotisme politique.

## Histoire de la Semaine.

Nous aurions voulu que l'événement nous prouvât que nous nous étions trompés lorsque nous concevions des craintes, pour la marche normale et régulière des affaires, des derniers décrets de la Chambre, du vote qui les a clos, de la démission de cinq députés et de celle de M. de Salvandy en qualité d'ambassadeur. Mais tout est venu confirmer

nos prévisions. La Chambre des Députés, à laquelle on avait annoncé la présentation immédiate de la loi sur les fonds secrets, est demeurée douze jours sans être convoquée. Si l'on a espéré que l'air renfermé des bureaux étouffait les discordes et que l'examen préparatoire en petit comité du budget de 1845 endormait les ressentiments, ce remède appliqué par les soins de M. le président Sanzet ne semble pas avoir produit tout l'effet attendu. Sur plus d'un banc on paraît encore respirer la zizanie, et les animosités se sont révélées tout aussi vives qu'avant la sieste à laquelle on les a soumises. Si l'on en croit même les bruits des couloirs et les indiscrétions de l'hémicycle, la division aurait pénétré du dedans jusque dans l'intérieur du cabinet. C'est une situation fâcheuse pour tout le monde, pour le pays surtout, qui a le droit d'espérer que cette session verra résoudre enfin des questions depuis longtemps annoncées et dont la solution ne semble pas pouvoir, sans les inconvénients les plus graves, être différée plus longtemps. — Pendant qu'on s'observe en silence au Palais-Bourbon, M. le ministre de l'instruction publique s'est rendu en tapinois au Luxembourg et y a lu un excellent exposé de motifs précédant un projet de loi sur la liberté de l'enseignement, qui n'a obtenu qu'une approbation moins générale. Nous examinerons ce projet et les critiques, parfois contradictoires, auxquelles il a donné lieu. — On annonce le prochain départ sur le bureau de la Chambre de propositions faites par des députés, en vertu de leur initiative. Une d'elles aura pour but de faire adopter par la Chambre cette pensée dont les propositions successives de MM. Gauzain, de Brémily et Ganneron ont été les traductions plus ou moins heureuses, les expressions plus ou moins acceptables, et à laquelle la position qui a été faite à M. de Salvandy paraît donner une nouvelle force et un à-propos inévitables.

Le discours de la reine d'Angleterre ne pouvait être un événement, car chacun avait vu et savait d'avance ce qu'il devait renfermer. L'Éclaire et y a trouvé bon nombre de promesses qu'on ne peut que se reprocher comme calmes. Notre gouvernement a vu trouvé un élan de gratitude, mais qui doivent lui rendre les rapports agréables, si nos résultats plus assurés. La discussion à laquelle a donné lieu la proposition d'une adresse a été une occasion pour le ministre dirigeant et pour un orateur célèbre, lord Brougham, de donner à nos hommes d'État des éloges sans doute fort honorables. Mais notre susceptibilité nationale proude facilement ombrage des *satisfaits* délivrés à l'étranger à nos ministres. Ceux-ci devraient plutôt dire à leurs amis de Londres, comme l'intime des *Plaidiers*: « Fiez-vous, nous avons une popularité à nos faire. »

Les plaidoiries des défenseurs des accusés de la cour de Dublin ont continué. L'immeuble succès du discours de M. Sheil pour M. John O'Connell rendait la tâche des autres avocats difficile; mais s'ils n'ont pas fait mettre dans l'auditoire et dans la population un enthousiasme pareil, s'ils ne se sont pas vus l'objet d'une égale ovation, si leurs portraits n'ont pas rempli les colonnes des journaux anglais comme celui de l'avocat-député dont nous croyons, nous aussi, devoir reproduire les traits, ils l'ont tout-à-fait eue entendus avec une grande faveur. L'un d'eux, M. Fitz-Gibbon, qui avait pris l'accession corps à corps, a, pendant la suspension d'une séance, reçu de l'atorney général un billet dans lequel celui-ci lui reprochait de l'avoir calomnié, et dont les termes ressemblaient à un cartel. A la reprise de la séance, M. Fitz-Gibbon a porté devant la cour ses plaintes d'un procès aussi insolite, aussi inconvenant de la part d'un magistrat. Par ordre de la cour, l'atorney a été contraint de retirer sa quasi-accusation. Cette circonstance a produit dans l'assemblée, toute préparée à ses émotions, un effet difficile à décrire. — Les débats se sont continués pour prolonger les plaidoiries et donner à O'Connell le temps de voir arriver le discours de la reine d'Angleterre, avant d'être forcé de prendre la parole lui-même. C'est lundi dernier qu'il a dû parler à son tour. Ces longs débats épuisent les forces des jurés, qui n'ont point de suppléants en cas d'empêchement subit, et compulseront parmi eux des vieillards. Déjà on a été menacé de voir la grippe, qui règne à Dublin comme à Paris, en retentir un loin de la salle d'audience. Nous avons dit qu'un contre-temps de ce genre forcerait à renvoyer à une autre session cette affaire pour laquelle un ajournement équivaudrait, à coup sûr, à un abandon.

Depuis quelque temps les nouvelles d'Espagne, qui, en l'absence de grands événements et de liberté réelle de la presse, venaient toutes par les correspondances particulières, faisaient envisager l'avenir de ce pays sous un aspect menaçant. Le ministère était regardé comme unanime dans son antipathie pour la constitution, mais comme divisé sur la question de savoir si l'on pourrait sans danger la mettre immédiatement à néant. La France passant pour avoir un parti pris dans la politique espagnole, l'ambassadeur anglais, M. Belver, affectait au contraire une complète impartialité, faisait un accueil également empressé aux hommes influents de toutes les opinions, et se préparait ainsi à recueillir le fruit des événements quels qu'ils fussent. On annonçait toujours comme très-probable le retour de la reine Christine; et comme la conduite qu'elle a dû tenir passait, à tout on raison, pour conçue avec une noble mesure, nous nous trouvons, malgré nous, intéressés à ce qu'elle ne retombe dans aucune des fautes qu'elle avait précédemment commises, et à ce que sa rentrée ne dis-putât toutes les prérogatives que ce trône seul avait fait naître. C'était une périlleuse responsabilité. Toutefois, le motif sollicité de la princesse Carlotta, sa sœur aînée, épouse de l'infant don François de Paule, était regardé comme un événement de nature à donner à l'ex-régente plus de véritable modération. La princesse Carlotta, qui avait un caractère assez ferme et peu d'amitié pour sa sœur, avait adopté et fait adopter à son mari l'opinion progressiste, ce qui avait contribué à surcroître chez la princesse Christine les opinions

contraires. Cette lutte n'existant plus, queques personnes se flattaient de voir l'ex-régente puiser désormais ses inspirations à des sources plus libérales. On croyait également et par la même raison que le mariage de la jeune reine Isabelle avec le fils aîné de l'infant était aujourd'hui probable. Mais tout à coup l'insurrection, éclatant sur plusieurs points à la fois, est venue mettre en question tous ces projets et ces espérances. Plusieurs villes, selon l'expression espagnole, se sont prononcées. Le Gouvernement y a répondu par les décrets les plus révolutionnaires, et par l'ordre d'arrêter immédiatement les chefs du parti progressiste, et même des hommes jusqu'ici réputés modérés. Des mandats ont été lancés notamment contre MM. Lopez, Arguelles, Cortina, Madoz, Garruca, Soriano et Canella. Quelques-uns sont parvenus à s'y soustraire par la fuite. Il faut attendre nos nouvelles.

Les dernières dépêches des États-Unis d'Amérique démontrent encore une fois les espérances qu'on avait pu concevoir d'une réduction dans le tarif. Trois propositions dans ce but, faites au congrès, ont toutes été repoussées, et le système dit protection compte aujourd'hui pour appuis des députés qui antérieurement le combattait avec force. On a proposé un projet de loi pour l'établissement d'un gouvernement territorial dans l'Orégon. Nous aurons à revenir sur cette question et sur celle du Texas, qui ne précède pas moins l'Angleterre.

La flotte sarda qui doit se rendre devant Tunis a appareillé. Elle se composera de trois vaisseaux et de plusieurs autres bâtiments de guerre qui doivent être ralliés pendant la navigation. On a toujours lieu d'espérer qu'une démonstration et l'intervention de puissances amies suffiront pour déterminer le bey à accorder la réparation due, et qu'un engagement qui pourrait avoir des complications inattendues ne deviendra pas nécessaire.

Le *Magazine of Science* publie une annonce empruntée, dit-il, à un prospectus distribué à Liverpool par le lieutenant Morrison, pour la construction d'un immense paquebot que cet officier se propose d'établir, et qu'il appellera le *Lérithian*. Ce paquebot-monstre, que nous craignons bien de voir rester à l'état de puff, sera de la contenance de 52,480 tonneaux, et sera mu par trois vis d'Archimède ayant chacune la force de 800 chevaux. Son pont aura 182 mètres de long et 52 mètres de large. Sous le pont il y aura 1,000 cabines particulières; le salon commun sera carré, mesurant 55 mètres sur chaque côté et 5 mètres sous le plafond; l'équipage et les passagers pourront former un personnel de 5,650 individus. Le devis de construction monte à 7,750,000 fr., l'armement et l'ameublement à 1,250,000, au total 9,000,000 de fr. On estime que cinq voyages en Amérique, aller et retour, produiront une recette de 3,000,000 de fr.; en déduisant 1,750,000 fr. pour les frais, il restera de bénéfices annuel 5,250,000 fr. pour les propriétaires. Autour du pont sera disposée une route de plus de 500 mètres de long, pour faire des promenades à cheval et en voiture. Il y aura sur le *Lérithian* un parterre et un jardin potager, des serres, etc., sur un développement de 225 mètres. Le prix du passage, dans les meilleures cabines, y compris la table, n'excédera pas 100 fr. Cette immense machine flottante ne craindra rien de la violence des lols, et sera par sa masse même assurée contre tous les sinistres de mer. Le *Lérithian*, poussé par ses machines, de la force de 2,100 chevaux, sera encore aidé dans sa marche par des voiles, car il pourra porter 2,675 mètres carrés de toile; on calcule qu'il fera facilement 20 kilomètres à l'heure, et qu'il exécutera en dix jours le voyage de Liverpool à New-York. Pour chasser l'ennui, le vaisseau-monstre aura son théâtre pour mille spectateurs et sa troupe de comédiens; il aura aussi un amphithéâtre où l'on professera les sciences, où l'on exécutera des expériences nouvelles, où l'on bazardera et son journal quotidien imprimé à bord. — Nous sommes convaincu que si quelque-uns de nos lecteurs apercevait et signalait une lacune dans ce programme, le lieutenant Morrison se ferait un devoir de la remplir à l'instant.

Un paquebot malheureusement plus réel, le *Shepherdess*, parti de Cincinnati pour Saint-Louis, avec un nombre de passagers que l'on évaluait diversement de 120 à 200, s'est perdu à Cahokia-Bend, situé à moins de trois lieues de Saint-Louis. Presque tous les passagers ont été surpris au lit par l'eau qui envahissait le navire. Cent seulement ont pu être sauvés. Le capitaine a péri des premiers; il laisse une femme et onze enfants sans fortune. — Un accident affreux est arrivé l'école militaire de Saint-Yr. Un élève de vingt-un ans, fils de M. de Castellane, ancien député, a été tué en faisant des armes avec un de ses camarades. Le frère de celui-ci s'est dévoué et s'est introduit au travers du masque dans l'œil de son adversaire, et pénétrant dans le cerveau, a causé une mort presque instantanée. Il y a peu d'années un accident tout semblable est arrivé à l'école Polytechnique au fils du général Exelmans, qui, du moins, n'a pas succombé.

L'Institut vient de recevoir de la famille du célèbre ingénieur et mécanicien anglais James Watt, l'hommage d'un fort beau buste de cet homme illustre, qui a été placé dans la salle de l'Académie des Sciences. *L'Illustration* s'est empressée de la faire graver. — L'Académie française, qui avait à procéder au remplacement de MM. Campion, Casimir Delavigne et Charles Noddy, s'était tenue jeudi dernier pour élire les successeurs des deux premiers. Trente-cinq membres étaient présents. M. Pasquier, d'abord nommé malade en ce moment, et M. de Saint-Vulair, ambassadeur de France à Londres, sont les seuls qui n'aient pas répondu à l'appel. Trente-quatre votants seulement se trouvaient dans la salle, mais M. de Salvandy s'est entraîné avant qu'il fut clos, et son bulletin passe pour avoir compté la stricte majorité de 18 voix obtenues par M. Saint-Marc-Girardin, qui a été proclamé membre de l'Académie; 8 voix se sont portées sur M. Emile Deschamps, 7 sur M. de Vigny, une sur M. Vatout. — La succession de Casimir Delavigne paraît être bien au-



(M. Richard Sheil, avocat de M. John O'Connell.)

trement difficile à recueillir. Sept tours de scrutin n'ont produit aucun résultat. Au premier et au quatrième tour, M. Emile Deschamps a compté, comme consolation de sa première défaite, 4 suffrages, et enfin une voix unique; les autres bulletins se sont véritablement partagés entre MM. Sainte-Beuve, Vatout et de Vigny. Ce dernier a obtenu, aux deux premiers tours, 7 voix qui ont ensuite presque toutes, et l'une après l'autre, déserté leur candidat. M. Sainte-Beuve en a réuni jusqu'à 17, et M. Vatout n'a jamais pu en conquérir plus de 16; mais au septième tour, une voix ayant déserté M. Sainte-Beuve et les deux concurrents étant devenus *ex-æquo* par l'obstination de trois des partisans de M. de Vigny, l'Académie a renvoyé cette élection au jour où sera ultérieurement fixée celle du successeur de Nodier.

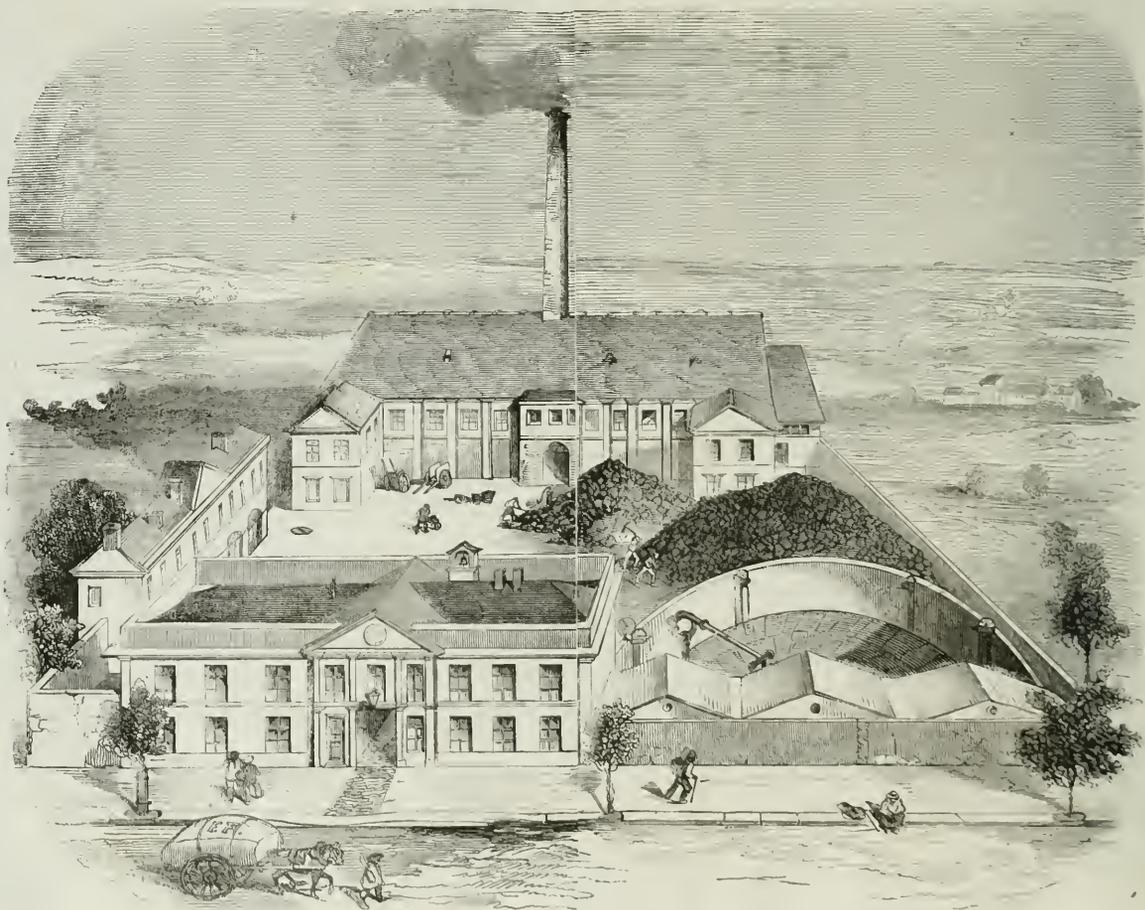
Nous avons rendu un hommage funèbre, en tête de ce numéro, au général Bertrand. — Nous ajouterons ici à la mention que nous avons déjà faite plus haut de la mort de la princesse Carlotta d'Espagne, qu'elle était née le 24 octobre 1803; elle est donc morte à trente-neuf ans et trois mois. Mariée en 1810, elle laisse sept enfants dont l'aîné, le duc de Cadix, se trouve actuellement à Paumotou à la tête d'un régiment de cavalerie. Elle était fille du roi de Naples François 1<sup>er</sup>, et par conséquent nièce de la reine Marie-Amélie. Elle comptait onze frères et sœurs, parmi lesquels madame la duchesse de Berry et l'ex-reine régente. — Il ne nous reste plus qu'à enregistrer le décès du duc régnant de Saxe-Cobourg, frère du roi des Belges, et oncle de

la duchesse de Nemours et du duc Auguste de Cobourg, époux de la princesse Clémentine d'Orléans. — Les nouvelles de Stockholm annoncent que le roi de Suède est fort dangereusement malade.



(Buste de Wail, donné à l'Académie des Sciences.)

**Établissements industriels de Paris. — De l'Éclairage de la Ville de Paris, et de l'Éclairage au Gaz.**



(Fabrication du Gaz. — Vue générale de l'usine de la Compagnie Parisienne, barrière d'Italie.)

Jusqu'en 1558, il n'y eut point à Paris d'éclairage public. Dans certaines circonstances, quand les violences, les meurtres, les tentatives d'incendie, les crimes de toute espèce ve-

naient en plus grand nombre désoler pendant la nuit la capitale, on enjoignait aux propriétaires de placer, après neuf heures du soir, sur une fenêtre du premier étage de leurs maisons, une

chandelle allumée dans un fallot, pour préserver les passants des attaques des mauvais garçons. On fut obligé de recourir à cette mesure, notamment en 1521, en 1526 et en 1555. De



(Fabrication du Gaz. — Atelier de distillation.)

plus, chaque compagnie ou chaque personne qui, pendant la nuit, avait à parcourir les rues, portait sa lanterne. En octobre 1338, on prit le parti d'attacher des fallots aux encadrements des rues. Un règlement du mois de novembre de la même année, cité par Felibien, ordonne que « au lieu de fallots ardents seront mises lanternes ardentes et allumantes. » Un certain abbé italien, nommé Landati, imagina d'établir à Paris une location de torches et de lanternes, dont le monopole lui fut accordé pour vingt ans, en mars 1662; il fut autorisé à exiger des voitures qui l'oneraient ses lanternes cinq sous par quart d'heure, et des piétons trois sous seulement.

En 1667, quand Louis XIV eut créé la charge de lieutenant de police, et en eut investi M. de La Reynie, ce magistrat comprit les devoirs que lui imposait l'état d'insécurité de Paris, depuis par Boileau dans sa sixième satire :

... Sitôt que du soir les ombres  
pacifiques  
D'un tonble cadeaux font fermer  
les boutiques...  
Les voleurs à l'instant s'empar-  
rent de la ville.  
Le bois le plus fauve et le  
moins fréquenté  
Est au prix de Paris un lieu de  
sûreté.  
Malheur donc à celui qu'une af-  
faire imprévue  
Engage un peu trop tard au de-  
tour d'une rue !  
Bientôt quatre bandits lui ser-  
rent les côtes, etc., etc.

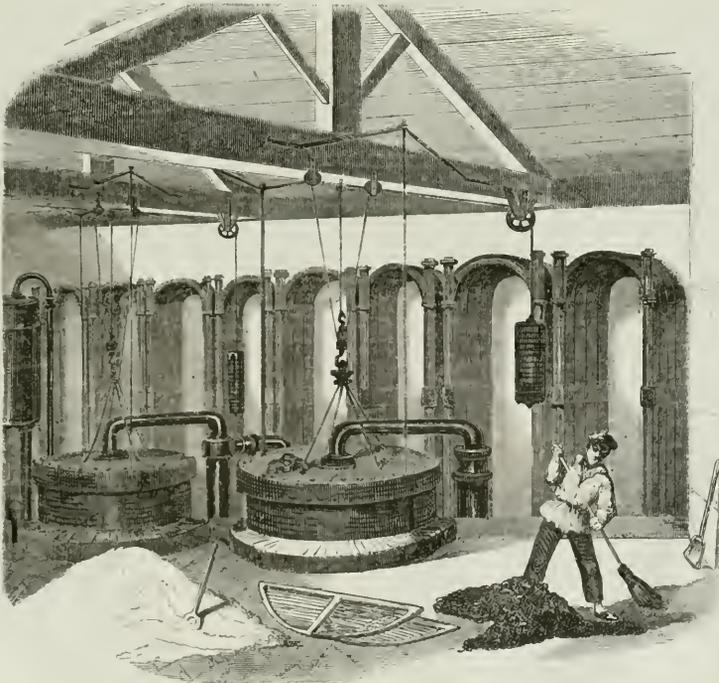
Parmi les améliorations intro-  
duites par La Reynie, on doit citer  
les mesures qu'il prescri-  
vit pour l'éclairage public : on  
plça dans toutes les rues des  
lanternes garnies de chan-

delles, ce qui parut alors un établissement si important et  
donnant à la ville un aspect si nouveau, que le gouverne-  
ment fit frapper à cette occasion] une médaille, qui figure

dans la collection numismatique du règne de Louis XIV, et  
portant pour légende : *Urbis securitas et nitior.*

En 1743, un privilège pour des lanternes à réverbères fut  
accordé à un abbé Matherot de  
Preigny et à un sieur Bour-  
geois de Châteaublanc; mais  
ils ne purent se mettre en mes-  
sure de l'exploiter qu'en 1766.  
Ce perfectionnement fut fort  
goûté. — En 1721, les lanternes  
qui, primitivement, n'avaient  
été qu'un nombre de 2,756,  
étaient portées à 3,772; en 1771,  
on en comptait 6,252; en 1821,  
les rues et places de Paris  
étaient éclairées par 12,672  
bees de lumière établis dans  
4,555 lanternes, et les établis-  
sements publics par 489 lan-  
ternes contenant 688 bees. C'é-  
tait, au total, 13,360 bees et  
5,053 lanternes.

Londres était depuis long-  
temps éclairé au gaz, quand l'ad-  
ministration de la ville de Paris  
se détermina à en laisser  
poser quelques bees sur la  
voie publique, plutôt pour sa-  
tisfaire la curiosité que dans la  
pensée bien arrêtée de re-  
courir à cet éclairage. Ainsi,  
tandis que de l'autre côté de la  
Manche on avait, par une large  
application et déjà par une  
longue expérience, reconnu les  
bons et immenses effets de  
ce procédé inventé vers la fin  
du dernier siècle par l'ingé-  
neur français Lebon, en Fran-  
ce, à Paris, l'administration  
fermait les yeux à la lumière,  
et passait pour l'éclairage à  
l'huile des marchés qui devaient  
pour bien longtemps con-  
damner nos rues à une clarté  
moins que douteuse. Les pre-  
miers essais d'éclairage par le  
gaz des rues de Paris qui aient  
été autorisés, remontent à  
1821. Dès 1810, Londres avait  
commencé à l'adopter pour  
plusieurs de ses quartiers. En



(Fabrication du Gaz. — Atelier d'épuration.)

1815, un ingénieur anglais avait cherché à établir à Paris l'éclairage au gaz, et à cet effet il avait construit une usine au Luxembourg, mais cette tentative, désastreuse pour les intéressés, fut bientôt abandonnée. En 1820, l'exploitation du Luxembourg fut reconstruite, les appareils de l'ingénieur anglais furent remplacés, et, au bout de quelques mois, la chambre des Pairs, le théâtre de l'Odéon, et plusieurs établissements particuliers se trouverent éclairés. Le gaz fut même employé pour l'éclairage public de la rue de l'Odéon. Toutefois, malgré la création presque simultanée de plusieurs entreprises d'éclairage au gaz, le nouveau procédé demeura à peu près exclusivement affecté aux établissements particuliers, qui, du reste, ne l'adoptèrent que successivement et avec beaucoup de lenteur.

La première lanterne au gaz qui ait brulé sur la voie publique dans Paris est, dit-on, celle du commissaire de police du faubourg Saint-Denis en 1819; elle était alimentée par un appareil établi dans une fabrique de produits chimiques située dans le voisinage.

A dix ans de là, à la fin de 1829, Paris ne comptait qu'environ 40 becs sur la voie publique; liée par la routine et par les traités qu'elle subissait fort patiemment, l'administration n'avait donné et ne donna, plusieurs années après, aucun développement sérieux à ce qui ne pouvait plus depuis longtemps être considéré comme un essai; et six ans après, à la fin de 1835, on ne comptait encore sur la voie publique à Paris que 205 becs brillant pour le compte de la ville. 305

Depuis cette époque, chaque année a amené une progression sensible.

On a établi, en 1856, un nombre de becs nouveaux de	585
— 1857, — — — — —	528
— 1858, — — — — —	167
— 1859, — — — — —	553
— 1860, — — — — —	827
— 1861, — — — — —	1,129
— 1862, — — — — —	2,029
— 1865, — — — — —	977

Le nombre total des becs de gaz établis sur la voie publique pour le compte de la ville de Paris était donc, au 31 décembre dernier, de 6,868

On aura remarqué l'accroissement notable que l'éclairage au gaz a pris en 1862, et on aura été surpris de ne lui pas voir suivre cette progression en 1863 avec la même vivacité. C'est un des tristes effets des engagements pris et signés avec les entrepreneurs d'éclairage à l'huile, engagements qui rendront moins sensible encore l'accroissement annuel jusqu'en 1872, et qui ne permettront pas, peut-être, que Paris se trouve, à la fin de la première moitié du dix-neuvième siècle, entièrement éclairé au gaz. L'huile formait encore, au 31 décembre dernier, un nombre de becs publics précisément égal à celui que le gaz illumine, 5,475; mais, comme il faut à chaque lanterne à l'huile deux becs et sont même trois, l'huile n'alimentait que 5,175 lanternes. Ce nombre, joint aux 6,868 becs de gaz, complète un total de 10,453 lanternes.

Suivant les saisons, l'éclairage est à général ou partiel. L'éclairage est général dans les mois de janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre, c'est-à-dire que, pendant ces six mois tous les becs indistinctement sont allumés du jour au jour sans interruption. — L'éclairage est partiel pendant les six autres mois de l'année, c'est-à-dire que, selon les localités, le service d'une partie des becs est suspendu tout ou partie de la nuit lorsque la clarté de la lune peut y suppléer. — Ces derniers becs sont appelés becs variables; ceux qui sont allumés du jour au jour sont appelés becs permanents; le nombre des premiers est de 10,036, des derniers de 5,417. Aujourd'hui cette économie porte au budget de la ville, qui obtient un prix moins élevé en raison de cette extinction calculée. Sous l'ancien régime, il ne lui revenait rien de cette économie, et un impôt sur l'huile, levé en raison de ce qui était considéré comme une tolérance de servir, à des favoris et à des femmes protégées, des pensions dites pensions sur le clair de lune.

Le service de l'éclairage à l'huile est fait par un seul soumissionnaire. Six compagnies concourent à l'éclairage de la ville par le gaz, ce sont les compagnies Française, Anglaise, La Carrière, Parisienne, de Belleville et de l'Ouest. Les premières établies ont fait choix de quartiers qui présentent d'incontestables avantages, c'est-à-dire la plus grande certitude de pouvoir desservir, entre les becs publics, des becs établis pour le compte de commerçants ou bouliques ou de propriétaires. On estime, et l'administration de la ville admet que, pour qu'une compagnie puisse être indemnisée de ses premiers frais de pose de conduits et de ses frais quotidiens pour l'éclairage d'une rue, il faut que celle-ci puisse lui fournir, outre l'éclairage public, l'établissement d'un bec par cinq mètres de parcours. Or, là où l'éclairage particulier est nul, la compagnie serait en perte si elle était tenue de poser des conduites uniquement pour l'éclairage public, et la ville ne peut y contraindre qu'en l'indemnisant.

Si la ville ne peut pas toujours contraindre une compagnie à établir des conduites partout où elle les juge nécessaires, elle a ce droit toutes les fois qu'il y a garantie que le produit sera suffisant pour couvrir les frais. Ces avantages des compagnies, ces obligations, auxquelles elles sont tenues, entraînent une idée de privilège. Il n'y a cependant point de privilège de droit établi à leur profit, mais il y en a un de fait auquel la ville, le service public, la voirie et les compagnies trouvent également leur compte. Presque toutes les rues de Paris sont percées, sans leur passage, d'un égout et souvent de deux conduits d'eau. Si, à ces courants souterrains, qui nécessitent pour souvent des réparations et par suite l'interruption de la circulation, on eût laissé, en outre, toutes les compagnies de gaz qui se sont établies et toutes celles qui eussent

voulu s'établir, ajouter des conduits en concurrence l'une de l'autre, il n'y eût pas en de jour on une fuite n'eût rendu indispensable de bouleverser le sol, de pratiquer des tranchées, de barrer les rues; il eût fallu rechercher à quelle compagnie incombait la réparation. De là des lenteurs et de continuées entraves. La ville a dû autoriser qu'une compagnie par rue ou plutôt par quartier; elle a tracé à chacune d'elles un territoire, abandonné un parcours; elles se meuvent dans les limites qu'elle leur a posées. Ajoutons que, par suite de cette mesure, que tout rendait nécessaire, la voie publique, moins souvent bouleversée et interrompue qu'elle ne l'eût été, est bien éclairée, à un prix modéré, sans que les particuliers soient rançonnés, et que les compagnies établies réalisent toutes un bénéfice, suffisant même pour les moins bien partagées.

La fabrication du gaz offre un curieux, un imposant coup d'œil. La compagnie Parisienne, qui est située à la barrière d'Italie, et qui a un des parcours les plus étendus, nous en donnera à nos lecteurs une idée de l'étendue, de l'immensité de ces sortes d'établissements. Mais il lui manquera le goût pour bien rendre ces fournitures, ce rouge cramoisi dans lesquels seraient bien pâles les forges de Vulcan à l'Opéra. Cinquante fourneaux, rangés dans l'atelier de distillation, font dégager de la bouillie de gaz qui doit se répandre sur Paris en torrents de lumière. Pour retirer le gaz inflammable, la bouillie est mise dans des cornues continuellement exposées à la chaleur rouge. Cette chaleur leur est communiquée par des fourneaux placés immédiatement au-dessous, ainsi qu'on le voit dans la gravure représentant l'atelier de distillation. Le gaz s'échappant des cornues passe dans un appareil de forme cylindrique et allongé, à travers lequel, après avoir plongé dans l'eau où il dépose les parties bitumineuses qu'il entraîne avec lui, il est dirigé vers l'atelier d'épuration où il circule dans une foule de tuyaux destinés à le refroidir et où il est mis en contact avec le chaux qui le débarrasse de son hydrogène sulfuré. De là enfin il se rend dans le gazomètre, d'où il ne sort plus que pour la consommation.

Bien des essais ont été tentés de nos jours pour surpasser et remplacer l'éclairage au gaz de houille. Beaucoup n'ont atteint ni l'un ni l'autre de ces buts. Quelques-uns, comme ceux dont le gaz de résine a été l'objet, ont donné des résultats satisfaisants au point de vue de l'effet, mais ont été reconnus inapplicables sous le rapport de l'économie. L'usine de Belleville, qui avait été fondée pour fabriquer du gaz avec de la résine, a dû se transformer et en venir au système de la fabrication par la houille. Une usine extra-muros, qui exploitait le procédé très-inconnu de M. Solignac pour la production du gaz dit gaz à l'eau, vient également de se décider à extraire son gaz d'un charbon de terre. L'éclairage au gaz d'huiles essentielles, qu'on a voulu mettre en pratique sur la place du Musée, a présenté des difficultés pour le prompt allumage que le froid de l'hiver eût rendus plus grandes encore; il répandait une odeur qui eût été insupportable dans les intérieurs, et produisait une fumée fuligineuse qui obscurcissait et embaumait bientôt les reflecteurs et les verres. L'essai d'éclairage par les piles de charbon dont la place Louis XV a été le théâtre, et sur lequel l'Illustration a déjà donné quelques détails, est demeuré à l'état d'expérience de laboratoire. Son prix de revient n'a point été recherché, parce qu'il est demeuré démontré des hazard qu'il serait infiniment plus élevé que celui du gaz de houille. C'est donc à perfectionner celui-ci bien plutôt qu'à le remplacer que doivent tendre tous les efforts. En le purifiant avec soin, en en rendant la combustion inodore, en lui enlevant toute action sur les peintures et les dorures, les compagnies qui en exploitent la fabrication générale ont su usage et le feront pénétrer dans l'intérieur des habitations privées. Là où les compagnies n'éclairaient point moyennant un abonnement à forfait, mais où elles percevaient un droit proportionné au gaz qui a été consommé, elles s'abaisseront ce qu'elles appellent un compteur, espèce de cylindre au travers duquel passe le gaz, et qui est muni d'un mécanisme servant à constater la quantité qui la traverse. On a plus d'une fois cherché, en Angleterre, à faire de cet appareil un dernier éperon; si l'on arrivait sous ce rapport à un résultat satisfaisant, le gaz ne serait plus relégué au dehors des portes cochères, il monterait les escaliers, traverserait les antichambres et se verrait un jour, proclain peut-être, ouvrir à deux battants les portes des salons.

**Fragments d'un Voyage en Afrique (1).**

(Suite. — Voir L. II, p. 358.)

Le lion avait regagné sa tanière, emportant la proie qu'il venait de ravir; mais les habitants du douair se tinrent sur la défensive, et continuèrent à pousser des clameurs le reste de la nuit. Ce vacarme retentissant si désagréablement à mes oreilles, qu'il m'empêcha de me rendre au lit, me tardais en vains désirs de dormir une heure, lorsque le cheick du douair, qui, comme les autres, avait qu'il se couche au premier signal d'alarme, ouvrit la porte de sa cabane et vint s'asseoir près de moi.

« Ne crains rien, Roumi (chrétien), me dit-il; le voleur n'osera plus revenir, et nous en sommes quittes pour un monton. Le douair veille, et s'il tentait de recommencer son exploit, il n'aurait bientôt ni le pouvoir ni la volonté d'en faire ailleurs.

(1) La reproduction de ces fragments est interdite.

— Diable de voisins! dis-je en arabe. Je m'étonne que vous supportiez une pareille existence.

— Nous les connaissons trop bien pour les craindre beaucoup, repart le cheick; ils sont nombreux dans les bois qui nous avoisinent, et il y en a toujours de quoi se nourrir. Lorsque la fin des aiguillons, ils parcourent et ravagent le pays; ils se transportent en troupes de six ou sept dans les lieux où ils prévoient qu'il y aura à voler, et notre douair, entre autres, est souvent honoré de leurs visites. L'un des maraudes se devone alors, franchit les palissades, saisi une proie, et va la partager avec ses compagnons qui l'attendent non loin de là, et se bornent à demeurer simples spectateurs du larcin; puis un autre s'élance à une nouvelle course, et ainsi de suite, jusqu'au dernier. C'est aux montons qu'ils s'attaquent ordinairement, si, dans leur route, des chameaux atteignent la bande, un lion s'élance et tombe couronné. Une chose qui lui paraît extraordinaire, c'est que deux lions ne prennent jamais part au combat en même temps; celui auquel ils reconnaissent une plus grande force est toujours le premier sur la brèche. Cent hommes les attaquent-ils, ils pressent ou les tracent; il n'y a pas pour eux de retraite. Rencontre-t-on un homme seul, si ce n'est un homme à un sabre et qu'il fasse mine de se servir, ils le laissent continuer son chemin; le frotement de la lame sur le fourreau les effraie; les émeées que lance l'acier éblouissent leurs yeux, ils redoutent le poli d'un yatagan plus que la détonation de cinquante fusils. Lorsque les hommes qui ils trouvent sur leur passage ne sont pas armés, ils vont droit à eux, les fixent et s'enfuient; puis ils reviennent, et reviennent encore essayer les mêmes moyens d'intimidation. Si les chasseurs montent la moindre terreur, ils sont perdus: les lions s'élancent sur eux et les dévorent; si, au contraire, leurs traits rell tent la fermeté et l'impassibilité de leur âme, et qu'ils marchent résolument à leurs agresseurs en les accablant d'injures et en leur lançant des pierres, cela suffit pour disperser la troupe.

« Mon frère, ajouta le cheick, se trouva face à face, il y a quelques jours, avec un lion monstrueux qui dormait, étendu au soleil sur la route que tu vois d'ici. Il ne s'attendait pas à la rencontre et tressaillait d'abord; mais, se rassurant bientôt, il passa au-dessus de l'animal en vomissant des imprécations. Celui-ci leva nonchalamment le visage, le regarda, puis se recoucha sans plus de cérémonie.

« Quant à les lions sont répts, on peut passer sans crainte auprès d'eux, souvent même ils se lèvent et se frottent aux vêtements du voyageur; ils permettent aussi qu'on les caresse; mais, lorsqu'ils sont affamés, l'audace et la présence d'esprit suffisent seuls d'une mort certaine. L'homme n'a plus qu'à pousser des cris terribles, à lancer des pierres et à les poursuivre jusqu'à ce qu'il les perde de vue. Mais le courage dont on fait preuve dans ces occasions doit paraître naturel, car, s'il est emprunté aux dangers, l'animal le reconnaît bien vite, et alors tout est perdu.

« Le cheik s'arrêta à ces mots; mais ma curiosité n'était qu'à demi satisfaite, et je lui demandai quelques détails sur la chasse aux lions, dans laquelle les Arabes d'Égypte ont une grande habileté. Il satisfit mes desirs avec empressement.

« Les Arabes, continua-t-il, chassent le lion de deux manières: des qu'une bête de somme vient à mourir dans un douair, on la transporte en un lieu fréquenté par les lions; on suspend ses dépouilles à un arbre au-dessus d'un four de broussaillés. Le lion, alléché par l'odeur, s'avance et s'apprête à l'emporter sur le bord d'une rivière où il prend ses repas, car il ne devone jamais si proie à l'endroit où il la trouve; mais en sentant de la résistance, il s'efforce de couper la corde. Alors, sans lui laisser le temps de respirer, les Arabes placent sur la bête à bras armés, et déchirent leurs armes, et visant au front, l'étendent presque toujours roide mort. Dans ces cas on n'aurait ni est que blessé, mille fois est-ce qui s'est placé sur un animal d'un ficelle accés! Il est victime de sa maladresse. Si l'arbre est inaccessible, le lion s'étend au pied et reste là jusqu'à ce qu'il meure ou soit vengé. On a vu des Arabes passer des journées entières buclies sur des arbres et ne devoir leur délivrance qu'à leurs compagnons. Le lion me fuis étendu sur le sol, les Arabes ne se pressent pas trop d'abandonner leurs arbres, de crainte qu'un ou plusieurs compagnons de la victime ne soient embusqués près de là.

« D'autres fois, lorsque le sol est humide et qu'on a remarqué des traces de leur passage, les Arabes se réunissent au nombre de vingt ou trente; ils s'arment de piques et de fusils et suivent les traces ardues. A mesure qu'elles s'éclaircissent, se se rapprochent de la retraite du lion et, au point où elles disparaissent tout à fait, ils descendent un demi-cercle; les porteurs de piques marchent les premiers, les autres suivent. Lorsqu'ils découvrent le lion, ils forment le cercle entier et l'y enferment. La bête épuisée veut fuir, elle tourne de tous côtés sans trouver d'issue; les piques lui barrent le passage. Enfin, après qu'elle a fait de nombreuses tentatives, on ouvre le cercle; elle va s'élançant, mais une décharge du second rang la prévient, et elle retombe mourante sur les piques.

« Les Arabes sont très-adroits à cet exercice, mais ils s'y livrent trop rarement pour détruire la race. Les lions faiblement dans nos montagnes; leur force atteint un développement extraordinaire; leur taille égale quelquefois celle d'un gros âne; alors ils sautent aux vaches et même aux chameaux, qu'ils élargent sur leur dos et emportent aussi facilement qu'ils le feraient d'un monton.

« J'ai rapporté textuellement le récit du cheik. Plusieurs passages de cette narration paraissent extraordinaires sans doute, ils m'ont étonné moi-même; mais ce que j'ai entendu raconter depuis par d'autres Arabes, au sujet de la chasse aux lions de la Matmata, les confirme entièrement.

« L'âme parut un moment au cheik finissait de parler; je le remerciai avec effusion de sa noble hospitalité, et je pris congé de lui et de son douair. Nous traversâmes, moi et mes gens, un grand nombre de montagnes avant d'atteindre la

vallée du Chéfil. Je remarquai que, contrairement à celles que nous avions parcourues la veille, elles étaient cultivées dans toute leur étendue; des douars d'un aspect agréable étaient sur les flancs leurs vertes collines. Peu d'heures après avoir perdu de vue ces montagnes, nous arrivâmes à Milianah sans avoir éprouvé d'accidents. Le bon accueil que j'y reçus de Sidi-Mohamed-Ben-Allah me lit bientôt oublier mes fatigues et la triste séjour de Tazza.

On me dispensa de parler de Milianah, que nos expéditions ont assez fait connaître. A cette époque, elle appartenait à l'émir, qui en avait fait un des grands centres de sa puissance. Si mes observations ne m'ont pas trompé, les habitants de Milianah, comme ceux de la vallée du Chéfil, sont bien disposés en faveur des Français; il en est de même pour les tribus campées entre cette ville et Médah; tous désirent un changement de domination, mais ils voudraient qu'ils le défendissent contre Abd-el-Kader. Lorsque, en juin 1858, les Français entrèrent à Médah en longeant la vallée du Chéfil, les indigènes s'enfermèrent dans l'intérieur pour ne pas se battre. Les gens de l'armée souffrirent de leur résistance.

J'étais depuis quelques jours dans la ville, lorsque l'émir y arriva lui-même à la tête de ses régiments et des dignitaires de l'armée. Avant d'y proposer un contrat de commerce, je m'empressai de demander une audience, qui me fut accordée pour le lendemain. Sidi-El-Krarahi, ministre de l'émir, me prévint qu'elle aurait lieu dans la plaine, où son maître devait passer en revue toutes ses troupes. J'étais invité à assister à cette solennité.

Comme on le pense bien, je ne fermai pas l'œil de la nuit. Le jour me trouva debout et la tête appuyée sur l'un des poteaux de bois qui soutenaient la maison. Tout à coup un bruit extraordinaire se fit entendre au dehors, et les accords d'une musique sauvage retentirent à mes oreilles. C'était le corps de musique de l'émir qui nous régala d'une aubade. Je n'ai jamais entendu de plus effrayante symphonie; néanmoins je fis contre fortune bon cœur, et je me rendis courageusement sur la place, où s'élevaient les airs les plus grotesques qu'il soit possible d'imaginer. Les artistes qui troublaient de si grand bruit les paisibles habitants des ars étaient, au dire des Arabes, des virtuoses distingués. L'émir était le créateur de cette société fort peu harmonique; à mesure qu'il avait vu sa renommée s'accroître, il avait augmenté sa maison.

Quelques objets de luxe s'étaient introduits insensiblement dans le ménage passablement spartiate du marabout, et il pensait que rien ne donnerait une meilleure idée de sa puissance que le déploiement de toutes ses richesses. C'est surtout dans une occasion aussi solennelle (la réunion de toute l'armée) qu'il fallait éblouir le vulgaire. Sa musique, qu'il considérait comme la plus brillante de toutes ses innovations, devait, selon lui, servir merveilleusement son dessein; mais, à coup sûr, si elle était assez agréable à la vue, l'effet qu'elle produisit sur les oreilles était essentiellement déclinant. Une douzaine de tambours criards et de clarinettes faibles, trois triangles, autant de tambours, quelques flûtes qu'il eût été impossible d'accorder, et quatre mauvais trompettes sans clés, composaient cet orchestre charivarique. Jugez du tapage que devaient faire nos braves virtuoses quand ils soufflaient tous à perdre haleine; ils traitaient de leurs instruments des sons à faire reculer d'épouvé les tigres les mieux aguerris.

Enfin, à notre grande joie, la musique cessa de jouer; l'émir parut en cet instant, et un héraut général le salua. Il fut suivi de ses lieutenants et des principaux chefs des tribus; et, le moment de se lever aux arabes, qu'ils maîtrisaient par une étouffante habitude.

Le costume que portait Abd-el-Kader était fort simple et contrastait avec le luxe des habits de ses officiers. On l'aurait pris pour le dernier d'entre eux, n'était été la vénération dont on l'entourait; chacun s'inclinait sèchement sur son passage. Les hommes presque serviles de la foule s'adressaient plutôt au marabout qu'au chef de l'armée. Les Arabes ont, en général, un très-grand respect pour la religion et pour les hommes qu'ils croient inspirés de Dieu.

Abd-el-Kader pouvait avoir alors trente-trois ou trente-quatre ans; mais les jeunes et les sours du gouvernement avaient imprimé quelques rides précoces sur ses traits délicats. Sa taille est moyenne; sa constitution ne paraît pas très-robuste; la couleur de son visage approche du jaune; c'est de la pâleur brûlée par le soleil; sa physionomie est douce et agréable; il a presque toujours le sourire sur les lèvres, à moins qu'on ne parle de Dieu ou du Prophète. Dans ce cas, il devient sérieux, et affecte une extrême dévotion. Ses yeux sont petits, noirs et très-expressifs; de beaux sourcils, d'un châtain foncé, les surmontent; son regard est moqueur et hardi, mais, à mesure que la conversation s'anime, il devient vif et perçant; on sent tout entier son front éloquent; son visage ovale est entouré d'une barbe noire, courte et claire; sa tête n'est pas développée; il a surtout des oreilles d'une petitesse remarquable; ses mains sont blanches et potelées; à faire envie à nos coquettes parisiennes; sa bouche est grande; elle laisse apercevoir assez volontiers deux rangées de dents belles et régulières. Il y a dans la démarche d'Abd-el-Kader un peu de cette affectation que donne forcément l'habitude du pouvoir; il porte entre les deux yeux une petite étoile bleue, emblème de la sainteté de sa mission. C'est un inséparable ou homme essentiellement habile. Bien dans ses discours, ni dans ses actions, n'a pu donner là-dessus de renseignements précis. Il est à supposer, néanmoins, qu'il exploite le fanatisme de ses compatriotes, et qu'il n'est parvenu à se maintenir au-dessus d'eux que par des souillards de piété bien sonnés. Du reste, sa vie n'est pas faite pour effrayer le soudra, qui se tient en permanence sur ses lèvres, est, au contraire, très-rassurant; sa voix est douce et flexible; ses gestes, empreints d'une majesté un peu forcée, ne perdent rien pour cela d'une espèce de gracieuse insinuation; la fierté se peint dans tous ses mouvements; elle est dans toutes ses paroles. L'excessive négligence qu'il

apporte dans sa toilette est un calcul. Il y a de l'orgueil même dans l'étalage de la misère.

Abd-el-Kader s'avança vers nous, porta la main à son cœur, en forme de salut, et nous invita du geste à le suivre. Son interprète m'annonça alors que le sultan allait inspecter l'armée, et que je pouvais l'accompagner.

(La suite à un prochain numéro.)

### Les petites Industries en plein vent.

(Vol. I. 11, p. 511.)

Jetons en passant un coup d'œil, mais rien qu'un, sur l'apétissant éventaire des marchands de gâteaux placés sous le guchet du carrousel. Quelle profession! quel habile assortiment de friandises populaires! la brioche, le flan, étrenne tentation du gamain de Paris! le pain d'épices, véritable Protée de la pâtisserie, affectant toutes les formes, toutes les figures, depuis celle d'Abd-el-Kader, jusqu'à celle de l'Empereur sur son cheval de bataille! La zalcote feuilletée, cette amie inoffensive de l'estomac de la grisette parisienne!

Le soir, la marchande de gâteaux va dresser son modeste buffet devant les théâtres du boulevard du Temple. Ce n'est plus seulement à la gourmandise, à la fantaisie qu'elle s'adresse; il s'agit de contenter des appétits réels, des estomacs exigeants. Les spectateurs des petites places de la *Gaieté*, du *Cirque*, des *Folies-Dramatiques*, ont souvent oublié l'heure du dîner pour celle du plaisir. Deux, trois heures de l'après-midi, ils ont fait queue dans la barrière du théâtre pour conquérir une place bonne ou mauvaise dans les combles de la salle; mais le traître et le tyran ont la voix sonore, et cela suffit... suffit pour le plaisir, car vers le troisième ou le quatrième entr'acte, le diable oublié vient réclamer ses droits par des trébuchements inévitables. Le dîner d'après est pas loin, il n'est pas cher; pour 5 sous, l'heure du paradis obtient de la marchande de gâteaux la pomme en chausson ou la tranche de veau également revêtu de sa robe de chambre de pâte ferme et dorée; puis, pour le modique supplément de 5 centimes, il se désaltère à la fontaine du marchand de coco, qui fait tinter à grand bruit son grand verre de métal; l'honnête limonadier tourne le robinet de sa fontaine et fait écumer dans la coupe le sirop de réglisse, en hiver; en été, la limonade au vinaigre; dans la saison de la canicule, il débite aussi des glaces et sorbets au citron, à la vanille, à la groseille, aux prix de 1 sou ou de 2 liards.

Ainsi rassasié, désaltéré, rafraîchi, le spectateur regagne sa place et se sent plus dispos pour applaudir son acteur favori et pour pleurer sur les malheurs de Thérèse. Mais s'il est au théâtre avec sa femme ou sa prétendue, il ne restera pas sans garnir ses poches de quelques galanteries que lui vendra la marchande d'oranges... vraies oranges du Portugal... ou sa voisine la marchande de pommes, ou une autre voisine la marchande de marrons. Il n'oubliera pas le bûton de sucre d'orge pour le *mirche*. Et le soldat plus content, plus heureux, plus fier que le brillant lion de l'avant-scène, qui hâle dans son fauteuil de velours un offrant des pastilles d'amusant à sa belle voisine, laquelle n'est souvent que la fille dépeinte de l'honnête marchande de zéaoux.

Reprenons, s'il vous plaît, notre promenade d'observateurs, et retournons sur le quai des Tuileries; cette petite digestion nous en est passablement élogieuse. Traversons la chausse sans trop de crainte pour le lustre de nos chaussures; le petit boueur que vous voyez ici-bas vient de nettoyer le pavé et de tracer un étroit sentier dans la fange qui couvre le sol. Il demande, pour ce service, quelque monnaie aux passants. D'autres, plus industrieux, jettent, les jours de grandes pluies, des ponts volants sur les ruisseaux de vieux quartiers; le pion géométrique, qui consent à se soumettre au droit de péage, peut s'aventurer sans danger sur la planche étroite, car le petit ingénieur la maintient pour lui du pied et de la main; mais gare à l'avare qui s'y hasarde sans payer le tribut! ni loi, pour lui, le pont sera livré à son propre équilibre, combattu par l'inépuisable des pavés, par l'impétuosité du torrent, par l'habileté du pied peu marié qui se pose sur la planche fragile et chancelante... et, si elle tourne... si elle culbute, tant pis pour lui... à qui la faute?...

Voici enfin, à l'extrémité sud du pont des Arts, en face de l'Institut, ce berceau de la littérature, une vieille et pudricieuse industrie que l'on peut en appeler le tombeau. Le bouquiniste, noir et sinistre industriel, dans l'honnête acception du mot, sorte de croque-mort littéraire, qui ensevelit dans ses cases de sapin, comme dans des bêtes funéraires, tant d'ouvrages avortés, créées pour l'immortalité, le bouquiniste est venu se poser, comme une ironie, sa collection de livres trop passés, dans le voisinage même du palais des écrivains immortels! Grande et humble leçon sur la vanité des choses littéraires de ce monde!

Le bouquiniste étale sa marchandise sur le parapet des quais, depuis le pont du Carrousel jusqu'au pont Saint-Michel; on l'aperçoit aussi sur le quai du Louvre, sur le quai de l'Horloge, aux deux angles du Pont-Neuf qui font face à la statue d'Henri IV, sur le Pont-aux-Chèvres, sur le quai aux Fleurs, et dans mille petites ruelles noires et boueuses du vieux Paris. Cet ensemble commercialement semble être le contourant de ses bouquins les plus vendables par leur âge et leur vétusté; il a même avec eux plus d'un point de ressemblance; il est vieux, usé, râlé, poudré, plissé, rugueux, anguleux, comme le plus vieux des vieux livres. Son dos voûté mite la reliure à dix bris de ses vieilles éditions; sa première et luisante semblait empruntée au parchemin séculaire qui revêt un *Amoy* primitif; jamais marchand ne s'est mieux incarné

dans la physionomie de sa marchandise. Le bouquiniste, c'est l'homme à l'état de bouquin.

Exposé par état à toutes les intempéries des saisons, il porte par mesure hygiénique un respectable bonnet de soie noire sur sa tête cheu que surmonte d'ailleurs une vieille casquette à visière. Son petit corps grêle est protégé contre la brise et le brouillard par un petit manteau rapé qui le recouvre comme une cloche, et ses mains hasardeuses se cachent sous les mailles de gros gants de treuit vert.

Que dirait-ce de sa science, de sa littérature?... M'abusera-t-on de calomnie, si je dis que plus d'un bouquiniste sait à peine lire et signer son nom? Fait-il le blâmer de cette sage ignorance?... et n'est-il pas heureux de ne pouvoir lire les livres qu'il vend?

Pour lui le livre est une marchandise, et rien de plus, une chose qui vaut de 25 centimes à 1 franc, selon sa matière et son format. Il le classe ainsi, d'après leur valeur matérielle, dans de petites cases en forme de papottes dont il couvre les quais. Puis, il se promène stoïquement dans la foule ou au soleil, devant son étalage, battant la semelle sur le pavé pour se réchauffer les pieds et soufflant dans ses gros gants verts. Il avait sans s'en mouvoir de nombreux amateurs s'arrêter devant ses tablettes, examiner ses volumes pendant de longues heures, les dérangier, les feuilleter, les parcourir, puis les replacer dans le rayon et s'éloigner sans acheter, sans même remercier ni saluer le pauvre marchand grelottant.

Cette race peu lucrative de chaland prend le nom de *bouquinistes*. Le bouquinier passe ses journées entières devant l'étalage du bouquiniste; c'est là son cabinet de lecture, sa bibliothèque. Il passe en revue toutes ces vieilleries littéraires ou scientifiques, parmi lesquelles se trouvent parfois enfouis des trésors. Il en est qui, ardents à cette recherche, y consacrent non-seulement quelques heures, quelques journées, mais leur vie entière, en font leur occupation, leur profession; à l'heure où l'employé se rend à son bureau, ils se rendent à leur poste, et commencent leurs fouilles cent fois recommencées. Ne croyez pas que l'heure des repas interrompe ce travail passionné; le bouquinier déjeûne au bouquinist; il s'est mis, en venant, de son petit pain quotidien ou de sa brioche, et rien ne le distrait jusqu'au soir, si ce n'est l'heure du défilé, ou quelque averse subite. Ce dernier accident ne le prend pas au dépourvu, car il ne marche jamais sans un immense parapluie, moins destiné à garantir son feutre brisé et son habit noir rapé aux coutures, qu'à protéger ses livres, ses précieuses trouvailles, contre les injures du temps.

Mais, à côté du bouquinier qui achète, on voit une catégorie plus nombreuse encore de bouquiniers qui n'achètent pas. Ils se bornent à lire, à s'instruire, à se mouler l'esprit d'une enveloppe de connaissances qu'ils butinent dans les rayons du pauvre industriel, eux, pauvres affamés de science. On en a vu qui, aimés pas cette fièvre d'apprendre, ont commencé et complété une instruction, sinon brillante, satisfaisante du moins, que leur pauvre état leur permettait pas d'acquiescer.

Quand le bouquinier qui achète déniche un ouvrage qui lui convient, il s'avance vers le bouquiniste et lui montre sa compté. Celui-ci ne regarde pas le titre de l'ouvrage, il se contente de demander dans quelle case on l'a pris. « Dans celle-là. — C'est 25 centimes. — Non, dans cette autre. — C'est 10 sous. — On bien dans cette troisième. — Alors, monsieur, c'est 1 franc. »

A la fin d'une bonne journée, le bouquinier s'en revient triomphant dans son réduit encombré. Il est chargé de bouquins, il en a dans toutes ses poches, il en a dans ses bras, il en a dans les revers de son habit et de son gilet, il en a dans son chapeau, il en a dans son parapluie; il en mettrait dans ses bottes, s'il ne portait pas de souliers. Il entasse ses volumes dans sa chambre exigée, un grand m'entêtement de sa servante ou de sa femme, qui, lorsque l'encombrement devient par trop incommode, fait en cachette, en l'absence du maître, venir l'épicier voisin, afin de rétablir la circulation.

En demeurant, c'est une pauvre industrie que celle du bouquiniste en plein vent; la plupart des auteurs dont se compose son fonds de commerce ont rédigé leurs libraires à la misère; pourquoi n'enverraient-ils pas leur bouquiniste à l'hôpital?

Pasque nous avons suivi le bouquiniste jusque sur le pont Saint-Michel, suivons la rue de la Harpette, et allons faire un tour de promenade sur le marché aux Fleurs. Quel contraste entre ces deux industries si voisines! Ici tout est frais, tout est gracieux, tout exhale un délicieux parfum; c'est ici que Fleur-de-Marie est venue acheter son pauvre passe-partout; que la pauvre grisette du quartier latin vient chercher le livre de réséda ou de violettes qu'elle place sur la fenêtre de l'étudiant; que l'ouvrière laborieuse vient choisir la fleur préférée qui doit égayer sa mansarde; que le mari fidèle et attentif fait emplette du fascicule d'ail, offerte destinée à célébrer la fête de sa femme; les visages des chalandiers offrent encore un reflet de la marchandise qu'ils conviennent; ils sont rians, épanouis, ouverts... comme celui du bouquinier d'habitude, poudré et refroidi.

Mais nous vivons dans le siècle de la concurrence; ce vieux et respectable lazaret de la Fleur parisienne, autrefois sans rival, voyait accourir de tous les points de la capitale, à pied, en omnibus, en fiacres, en équipages, tous les fidèles adorateurs de la florissante déesse; pas un aristocrate sajon, pas une riante chambrière, qui ne fût du quai aux Fleurs son atmosphère chaude et embaumée.

Aujourd'hui il règne encore, mais il ne règne plus seul. Deux autres marchés se partagent sa couronne odorante; l'un étale les gracieuses richesses dans le riche quartier de la Chaussée-d'Antin, et défile aux pieds de la Madeleine son merveilleux tapis aux mille couleurs, aux mille parfums; l'autre, plus modeste, mais plus joyeux, plus animé, improvise chaque semaine un ravissant parterre autour des cascades du Château-d'Eau, à l'extrémité du boulevard Saint-Martin, au commencement du boulevard du Temple; c'est là



(Vue générale du Boulevard du Temple. — Marchands ambulants.)

que le jeune fantassin sentimental retrouve la petite bonno, sa paysse, à laquelle il offre en soupirant l'humble bouquet de

En passant sur le Pont-Neuf, nous pouvons remarquer une des plus curieuses petites industries en plein vent qui s'exer-



(Un pont volant sur un ruisseau.)

violettes, ou le vase de giroflée; c'est là qu'accroent, de tous les ateliers d'alentour, des troupes riennes de folâtres ou-

vières; l'actrice des boulevards, en négligé du matin, s'y promène comme dans son jardin, et vient choisir les fleurs favorites dont elle emplira les vases de sa cheminée et la rustique jardinière de son mystérieux boudoir; — le bon bourgeois du Marais, qui l'a applaudie la veille à l'un des théâtres voisins, la reconnaît, et se range respectueusement pour la laisser passer. Il serait fort tenté de lui adresser un galant madrigal; le lien et la circonstance prêteraient si bien à la comparaison poétique; mais on pourrait le voir et l'entendre, et madame son épouse ne plaisante pas sur un pareil sujet; il résilie à la tentation, et va marchander une botte de mourou pour ses serins: c'est plus sage.

En traversant l'antique quai aux Fleurs, ce pays limictrophe du pays Latin, n'avez-vous pas entendu le cri nasillard du marchand d'habits. C'est dans ce quartier, peuplé de jeunes étudiants, que le marchand d'habits exerce de préférence son industrie quelque peu israélite. Il sait que l'étudiant de première année ne tardera pas à vouloir se défaire de sa drôque provinciale, pour l'échanger contre un fac-simile de la peau du lion parisien; que celui de seconde ou de troisième année a souvent des besoins imprévus vers le 15 du mois, alors que la trop mince pension paternelle est déjà épuisée, et que les jendis de la Clautinière, les lundis du Prado, les samedis de l'Opéra, au temps du carnaval, exigent impérieusement un supplément de budget dans l'escarcelle du besogneux habitant de la rue Saint-Jacques et de la rue de La Harpe. Voilà le marchand d'habits, povous, mes pauvres compagnons! Venez lui l'utile pour avoir l'agréable; vendez lui le manteau, le pantalon, la redingote, pour avoir de quoi payer le costume de débardeur ou de ravageur. Ecrivez; c'est lui qui passe: *Marchand d'habits! habits... habits...* — Appelez-le! sifflez-le! il vous a vu... il monte... le voilà dans votre mansarde. Il salue à peine; il jette un regard observateur autour de lui, et suppute le prix qu'il vous offrira d'après l'urgence de vos besoins, que lui révèle le délabrement de votre chambre. Plus l'urgence sera impérieuse, plus le besoin sera grand, plus bas sera son prix! Telles sont ses mœurs commerciales! — De ce superbe manteau de cinquante ecus, il vous offrira avec efforts vingt livres... de ce pantalon de cashmir, six francs... de cette redingote toute neuve, dix ou quinze francs tout au juste... et, par-dessus le marché, il vous demandera ce vieux gilet, ce vieux chapeau, ces vieilles bottes! — Vous vous récriez; vous l'appellez juif, arabe, usurier! — Il vous tourne stoïquement les talons, passe la porte, et descend lourdement l'escalier, bien convaincu que vous le rappellerez, et que vous luierez par accepter son marché usuraire; il vous compte alors vos trente-cinq ou quarante livres, tout en vous faisant remarquer que vous faites une excellente affaire, que vos efforts tout neufs sont dans un état pitoyable, et qu'il lui faudra dépenser plus de soixante francs en réparations. — Puis il s'éloigne emportant son butin; et, parvenu dans la rue, il vous lance d'une voix narquoise et moqueuse son cri d'oïseau de proie: *Mar...chand d'habits... habits... habits...*



(Le Bonquiste et le Bonquieur.)

cent sur le pavé boueux de la capitale. Voyez ce vieux bonhomme dégoutillé, et sa digne et symétrique épouse, assis,

dès le matin, sur de vieilles chaises placées tout au bord du trottoir, et tournant le dos à Henri IV! La partie inférieure de ce siège grossier est fermée, et forme une boîte; au milieu du dossier est fixé un poteau, qui s'élève peu majestueusement vers les regards des passants, et supporte un écriteau où sont barboillés ces mots, dans lesquels la grammaire et la syntaxe burlent et miaulent de la façon la plus terrible; Jean et sa femme tend les chiens — coupe la queue aux chats — et va-t-en ville.

On se demande comment ces braves gens peuvent gagner leur vie au moyen de cette bohémienne industrie. C'est à peine si, au fort de la canicule, on voit une vieille rentière du Marais, ou un vénérable employé à douze cents francs, amener, par-ci, par-là, un client, ou plutôt un patient, à ces estimables barbiers de la race canine; et encore l'opération n'est-elle guère mieux payée qu'une herbe ou une coupe de cheveux humains! Comment donc font-ils pour vivre?... C'est ici que l'industrie a besoin de toutes ses ressources infinies pour pouvoir dommer le pain et le gîte à ses fidèles et humbles sectateurs. Si Jean et sa femme travaillent rarement sur le trottoir du Pont-Neuf, il faut croire que, plus souvent, il va-t-en-ville, qu'il a des pratiques assez bien douées par la fortune pour se faire tondre et accommoder à domicile, trouvant trop roturier, trop peuple de venir s'étendre sur le dos, les quatre pattes en l'air et le museau renversé, sur le pavé du pont, aux yeux de tous les passants, pour livrer leur toison aux ciseaux de ces artistes en plein vent. Les chiens et les chats de bonne maison sont un peu plus aristocrates que cela! — Aux profits de cette clientèle secrète, Jean et sa femme ajoutent encore ceux de la traite de leurs clients et des descendants de ceux-ci. Le caravansérail dans lequel ils enferment leur marchandise vivante, c'est précisément cette

pour les admettre dans le paradis du foyer domestique. Jean et sa femme est encore le médecin de sa clientèle à quatre pattes; il en est le Purgon, si le cas l'exige; il en est

leur donne des leçons de natation et de propreté. L'hiver, il remplace cette branche impossible de son art par l'exercice de quelques petites professions libérales, telles que celle de commissaire et de décorateur. En toutes saisons, il vend la toison des caniches à certains marchands de laine à matelas, et des peaux de chats aux marchands de peaux de lapins, qui les revendent à quelques fabricants marrons de fourrures de martres ou de renards de Russie. Plus d'une sensible borette qui plenne son angora défunt le porte peut-être à ses bras sous la forme d'un manchon, ou au bas de sa robe en façon de ganiture fourrée!

O mystères de l'industrie! Mais la plupart des petits métiers sont bien plus restreints que celui-là, et ne peuvent sortir du cercle étroit d'une spécialité unique. Ainsi le pauvre remouleur qui va par les rues, chargé de sa lourde machine, appelle le travail qui ne vient pas toujours! Ainsi le petit décrocteur, qu'à ruiné pour toujours le grand décrocteur en boutique, et qui, tristement assis sur sa boîte, regarde, d'un œil découragé, passer devant lui les pieds fatigués des piétons. Ainsi encore ces troyens de pauvres enfants absarciens qui, pâles, blêmes, transis de froid et de faim, s'arrêtent sous vos fenêtres et improvisent un naïf concert qu'il leur faut recommencer bien des fois avant d'avoir recueilli le pain de la journée. Puis voici, en coin d'un trottoir, un industriel moins souffreteux, un hardi faubourien, qui établit son petit éventaire sur lequel il lance à tour de bras, et en feignant de rassembler toutes ses forces, des crayons effilés dont la pointe résiste à cette double épreuve... Qui ne voudrait lui acheter des crayons aussi merveilleux? Cet autre pousse devant lui, sur un petit train de chariot, un assortiment complet d'ustensiles de ménage, et il offre chacun de ses articles... pour combien? Pour cinq sous!... vingt-cinq centimes, au choix! Cinq sous! vingt-cinq cen-



(Vue du Marché aux fleurs du Château-d'Eau.)

le Fleurant, si la maladie le prescrit. Le malade succombe-t-il, il se charge en pleurant de ses funérailles. Les funérailles consistent à écorcher le défunt et à vendre sa peau... Que Dieu nous garde de sonder plus avant ce mystère! Honnêtes



(Le Marchand d'habits.)



(Le Tondeur de chiens.)



(La Boutique à un sou.)

espèce de boîte que forme la base de leur chaise: c'est là que le petit chien et le jeune chat sont emprisonnés péle-mêle et vivent, dans la meilleure intelligence, de la magre bouillie qu'on leur distribue deux fois par jour, jusqu'à ce qu'un chaland compatissant les retire de ces limbes ténébreuses

gargotiers des barrières et des tapis francs de la Cité, servez chaud, et que vos pratiques digèrent en paix!!! Le tondeur de chiens, dans la chaude saison, ajoute aux mille spécialités de son industrie celle de baigneur de chiens; il conduit ses pensionnaires sous une arche du Pont-Neuf, et

limes la pièce!... — Plus loin un autre commerçant, traînant aussi sa petite boutique chargée de mille objets divers, invite les passants à s'arrêter, à examiner, à choisir... Il vend... ou plutôt il donne... il donne tout son étalage... à un sou... à un sou la pièce!...

## ÉTUDES COMIQUES.

## Le Trembleur, ou les Lectures dangereuses.

(Suite et fin. — Voir t. II, p. 562.)

Scène VII.

M. TOUCHARD, M. RONDIN.

M. RONDIN. — Ah çà, voyons... allez-vous m'expliquer...  
 M. TOUCHARD, se laissant tomber sur une chaise, et tendant la lettre à Rondin. — Lisez! lisez!...  
 M. RONDIN, étonné. — Qu'est-ce que c'est que ce papier?  
 M. TOUCHARD. — La lettre... la lettre de ma femme... que j'ai interceptée... Ah! c'était une inspiration... Il y a une Providence!  
 M. RONDIN. — Mais il est peut-être des secrets qu'un mari ne doit confier à personne... pas même à son meilleur ami...  
 M. TOUCHARD. — Quoi! vous vous figurez que c'est un billet d'amour... une trahison conjugale... ce ne serait rien!  
 M. RONDIN. — Comment, rien!  
 M. TOUCHARD. — Ce ne serait qu'une affaire de police correctionnelle... mais, ceci...  
 M. RONDIN. — Qu'est-ce donc?... vous m'effrayez...  
 M. TOUCHARD, tragiquement. — Une affaire de cour d'assises!... Lisez, Rondin, lisez!...  
 M. RONDIN, dépliant la lettre, à part. — Ma parole d'honneur, je crois que je tremble. (Il lit.)

« Ma chère madame Gibert,

Je suis très-satisfait de la poudre anonyme que vous m'avez vendue il y a quinze jours... l'effet en est merveilleux, ainsi que vous me l'avez promis... Mon mari ne s'est aperçu de rien... Remettez-en une seconde boîte entièrement semblable à la première à la personne qui vous portera ce billet. Gachez bien. Je vous recommande par-dessus tout la discrétion, le secret, le mystère. Vous comprenez que ces choses-là doivent se cacher comme un crime.

« Votre dévoué,

« Femme TOUCHARD. »

M. TOUCHARD. — Est-ce clair?  
 M. RONDIN. — Je suis confondu!... Mais pourtant je ne puis croire...  
 M. TOUCHARD. — Non; vous ne croirez qu'après mon autopsy.  
 M. RONDIN. — Mon ami, du calme, je vous en conjure... Ne vous bâtez pas d'émettre un soupçon; aussi odieux...  
 M. TOUCHARD. — Que je ne me bâte pas!  
 M. RONDIN. — Non; il y a là-dessous un malentendu, j'en suis sûr... Un mot d'explication de madame Touchard, et tout ce mystère s'éclaircira... Il faut l'interroger... à l'instant même... Ne se vœux pas que vous gardiez une minute de plus des idées outragantes pour votre femme...  
 M. TOUCHARD. — Prenez garde, prenez garde, monsieur Rondin... un tel zèle dans une circonstance comme celle-ci...  
 M. RONDIN. — Allez-vous me soupçonner aussi? Mais c'est de l'égarement!...  
 M. TOUCHARD. — Eh bien! jurez-moi sur l'honneur de faire ce que je vais vous dire.  
 M. RONDIN. — Parlez...  
 M. TOUCHARD. — Rendez-vous avec cette lettre chez cette dame Gibert... et rapportez-moi la boîte qu'elle vous remettra.  
 M. RONDIN. — Que voulez-vous faire?  
 M. TOUCHARD. — Vous refusez? J'irai donc moi-même...  
 M. RONDIN. — Non; restez... j'y vais... Mais soyez prudent... point d'éclat... Point de violence jusqu'à mon retour.  
 M. TOUCHARD. — Je vous le promets... D'ailleurs, il est nécessaire que mes soupçons ne transpirent point, afin que les perquisitions de la justice...  
 M. RONDIN. — Y pensez-vous?...  
 M. TOUCHARD. — Allez, au nom du ciel! allez chercher cette poudre anonyme!... Sans cette poudre de conviction, on ne pourrait rien établir... Allez, et veuillez passer chez mon médecin, et le prier de venir tout de suite...  
 M. RONDIN. — Est-ce que vous souffrez?  
 M. TOUCHARD. — Je ne sais pas... mais je veux voir mon médecin.

Scène VIII.

M. TOUCHARD, puis JOSEPH.

M. TOUCHARD, seul. — Empoisonneuse!... Je suis le mari d'une Lescombat... d'une marquise de Brinvilliers!... Qui l'aurait dit? grand Dieu!... Une femme qui, depuis vingt-cinq ans, m'accable de soins, de marques de tendresse... Fiez-vous donc aux apparences!... On ne sait jamais ce qu'il y a dans le cœur... Sans ma prudence, je partagerais le sort du malheureux forgeron du Glandor. Mais, grâce au ciel et à ma Gazette des Tribunaux, j'ai pu prévenir le crime... Prévenez... que dis-je?... qui le sait?... cette première boîte... J'ai peut-être absorbé un poison lent... je descends peut-être, sans m'en apercevoir, dans la tombe... Ah! misérable épouse!...

JOSEPH, entrant et fouillant dans ses poches. — Monsieur...

M. TOUCHARD. — C'est Joseph!... un des complices, je n'en puis douter...

JOSEPH. — Monsieur, vous n'avez pas vu la lettre que madame m'avait donnée à porter?

M. TOUCHARD. — Tu l'as perdue?

JOSEPH. — En sortant de chez M. Hollemin...

M. TOUCHARD, l'interrompant. — T'a-t-il remis cet acte?

JOSEPH. — Non, monsieur; il a dit qu'il voulait vous parler avant de le faire.

M. TOUCHARD. — Ah!... Eh bien! j'irai lui parler...

JOSEPH. — Et quand j'ai mis la main dans ma poche pour prendre la lettre... absente... disparue... Malaise va être d'une colère!...

M. TOUCHARD. — Et, dis-moi, tu n'es pas allé jusque chez madame Gibert?

JOSEPH. — Tiens!... vous savez!... Vous avez trouvé la lettre?...

M. TOUCHARD. — Entre là... entre dans ma chambre...

JOSEPH. — Pourquoi faire?

M. TOUCHARD. — Entre toujours...

JOSEPH. — Mais la lettre de madame?...

M. TOUCHARD. — Entre, te dis-je!

JOSEPH. — Voilà, monsieur, voilà... (Il entre dans la chambre; Touchard ferme vivement la porte à double tour et retire la clef.)

M. TOUCHARD. — Je le tiens!

JOSEPH, du dedans. — Monsieur... monsieur... vous m'entendez!...

M. TOUCHARD. — Il faut qu'il reste au secret jusqu'au moment de l'interrogatoire...

Scène IX.

M. TOUCHARD, LE MÉDECIN.

LE MÉDECIN. — Eh bien! monsieur Touchard... on vient de me dire que vous me demandiez tout de suite, tout de suite... Est-ce que vous sommes malade?

M. TOUCHARD. — Docteur, vous allez apprendre des choses qui vont bien vous étonner.

LE MÉDECIN. — Et quoi donc, mon cher monsieur Touchard?

M. TOUCHARD. — Il n'est pas encore temps de parler clairement... Mais dites-moi avec franchise, sans me rien dissimuler, si mon sur la conscience... quels étaient les symptômes de la maladie que j'ai faite il y a deux mois?

LE MÉDECIN. — Je n'ai pas voulu vous le dire au moment où vous étiez malade... mais aujourd'hui que vous êtes tout à fait rétabli, je vous avouerai que vous aviez tous les symptômes...

M. TOUCHARD. — D'un empoisonnement?

LE MÉDECIN. — Eh non! d'une fièvre cérébrale. Nous avons heureusement combattu le mal dès son principe, ce qui ne lui a pas permis de se développer...

M. TOUCHARD. — Et... ne pourriez-vous pas tromper?... n'y a-t-il pas quelque rapport entre les symptômes de la fièvre cérébrale et ceux de l'empoisonnement?

LE MÉDECIN. — Aucun. Mais pourquoi ces questions?

M. TOUCHARD. — Vous le savez plus tard. (A part.) En effet, la première boîte a été achetée il y a quinze jours. (Haut.) Regardez un peu ma langue. (Il tire la langue.)

LE MÉDECIN. — Elle est fort bonne.

M. TOUCHARD. — Tenez-moi un peu le poids.

LE MÉDECIN. — Il est un peu agité, mais cela provient sans doute du trouble où je vous vois... Vous êtes en proie à quelque violente inquiétude.

M. TOUCHARD. — Tenez un peu mon ventre.

LE MÉDECIN. — Il me paraît être dans son état normal.

M. TOUCHARD, à part. — C'est que le poison est en effet miraculeux... ou ne le sent pas...? Aucun signe extérieur... ni intérieur... Ah! c'est affreux!

LE MÉDECIN. — Qu'avez-vous donc? vous parlez seul.

M. TOUCHARD. — Docteur, savez-vous ce que c'est que la poudre anonyme?

LE MÉDECIN. — La poudre anonyme?

M. TOUCHARD. — Oui.

LE MÉDECIN. — Qu'est-ce que c'est que ça?

M. TOUCHARD. — Je vous le demande.

LE MÉDECIN. — Ma foi, je ne connais pas... Anonyme est un mot très-dre que signifie sans nom. Ainsi, poudre anonyme, c'est poudre sans nom.

M. TOUCHARD. — Sans nom! c'est cela, parbleu, c'est bien cela!

LE MÉDECIN. — Que voulez-vous dire avec votre C'est bien cela?

M. TOUCHARD. — Vous le savez. Ecoutez, docteur; dans un instant je vais vous charger d'une mission des plus graves, d'une expédition on ne peut plus sérieuse... on attend, rendez-moi ce que je vais vous dire, et n'en perdez pas un mot.

LE MÉDECIN. — Ah çà! de quoi diable s'agit-il donc?

M. TOUCHARD. — Prêtez-moi toute votre attention, docteur. Si je meurs...

LE MÉDECIN. — Un instant! Quelle est cette plaisanterie? depuis quand mourir-on sans son médecin?

M. TOUCHARD. — Ne tuez pas, je vous en supplie. Si je meurs... faites-moi le plaisir de procéder à mon autopsy avec le soin le plus scrupuleux.

LE MÉDECIN. — Mais enfin...

M. TOUCHARD. — Promettez-le moi! jurez-le moi!

LE MÉDECIN. — Allons! c'est un point convenu... je vous ferai ce plaisir-là.

M. TOUCHARD. — Et si vous découvrez quelque chose d'extraordinaire, quelque chose d'inusité, allez trouver mon an-

cien associé, M. Rondin, à sa campagne de Bougival, et dites-lui de vous rapporter exactement ce qui s'est dit, ce qui s'est passé et aujourd'hui, et sur quelle personne j'ai arrêté mes soupçons.

LE MÉDECIN. — Quels soupçons?  
 M. TOUCHARD. — Vous les connaîtrez. M. Rondin vous rendra en outre une lettre que vous déposerez entre les mains du procureur du loi en lui faisant votre déclaration.

LE MÉDECIN. — Quelle déclaration?

M. TOUCHARD. — Celle des observations qui vous auront frappé lors de mon autopsy.  
 LE MÉDECIN. — Ah! très bien, très-bien!... vous y tenez donc toujours?

M. TOUCHARD. — De grâce, ne plaisantez pas... ce que je vous dis n'est pas gai.

LE MÉDECIN. — Non, certes!

M. TOUCHARD. — Vous engagerez même le magistrat à faire subir un interrogatoire à ce même M. Rondin, et à le confronter avec la personne que ce dernier vous aura désigné.

LE MÉDECIN. — Bon!... ça n'est pas clair... mais n'importe.

M. TOUCHARD. — Tout cela s'éclaircira au grand jour...

LE MÉDECIN. — De l'optuspie?

M. TOUCHARD. — Oui.

LE MÉDECIN. — Bravo!

M. TOUCHARD. — Vous le jurez?

LE MÉDECIN, solennellement. — Je le jure.

Scène X.

LES MÉMES, M. RONDIN.

M. RONDIN. — Me voici.  
 M. TOUCHARD. — Vous avez la boîte?  
 M. RONDIN. — Voici la boîte... (Il la donne à Touchard.)  
 M. TOUCHARD. — Merci, mon ami, merci. Je n'oublierai jamais le service que vous venez de me rendre. (A lui-même.) La voilà donc cette poudre anonyme... la voilà, je la tiens... elle a vérité va céler.

M. RONDIN. — Voyons, Touchard... de la circonspection. Vous n'avez plus rien à craindre... agissez froidement, je vous en prie.

M. TOUCHARD. — Soyez tranquille. Les choses vont se passer suivant les règles observées en pareil cas... Docteur!

LE MÉDECIN. — Monsieur Touchard!

M. TOUCHARD, qui a ouvert le placard. — Prenez cette

boîte... et cette tasse de chocolat...

LE MÉDECIN. — Du chocolat? bien obligé; j'ai déjeuné.

M. TOUCHARD. — Mille-tieux! gardez-vous d'y goûter.

LE MÉDECIN. — Qu'est-ce que vous voulez que je fasse de ça?

M. TOUCHARD. — Qu'avez-vous appris?  
 M. RONDIN. — Quo cette femme est une ancienne labilleuse de l'Opéra.  
 M. TOUCHARD. — Ah!... et quel est son état à présent?  
 M. RONDIN. — On l'ignore.  
 M. TOUCHARD. — On ne lardera pas à la connaître. Les trois complices ne se doutent de rien; le procureur du roi pourra les interroger avant qu'ils se soient concertés.  
 M. RONDIN. — Le procureur du roi n'interrogera personne, c'est moi qui vous le dis!  
 M. TOUCHARD. — Monsieur Rondin, dans les circonstances présentes, entraver le cours de la justice serait une imprudence, très grave imprudence!... pas tout mal!...  
 M. RONDIN. — A la bonne heure!... Vous me comprenez dans votre accusation, et je suis et, droit de me justifier par tous les moyens possibles.  
 M. TOUCHARD. — Je ne demande pas mieux.  
 M. RONDIN. — Et pour commencer, je veux avoir un entretien avec madame Touchard.  
 M. TOUCHARD. — Eh bien! j'y consens. (A part.) Je serai là, dans ce cabinet; je ne perdrat pas un mot, pas un signe.  
 M. RONDIN. — La voici; laissez-vous seuls.  
 M. TOUCHARD. — Je vais me promener sur la place Royale.  
 M. RONDIN, à part. — Je parie qu'il reste. (Touchard fuit de sortir et se jette dans le cabinet. Rondin l'a observé du coin de l'œil.)  
 M. TOUCHARD, à part. — M'a-t-il vu?

## SCÈNE VII.

M. RONDIN, MADAME TOUCHARD, M. TOUCHARD, *caché.*

MADAME TOUCHARD, avec mystère. — Mon mari est sorti? Vous êtes seul?  
 M. RONDIN. — Absolument seul. Vous pouvez entrer.  
 M. TOUCHARD, à part. — Elle le cherchait.  
 MADAME TOUCHARD. — Eh bien! qu'avait-il? Savez-vous enfin la cause de ce désordre, de cet air effaré?  
 M. RONDIN. — Avant de vous répondre, je dois vous demander si vous avez en moi confiance pleine et entière.  
 MADAME TOUCHARD, étonnée. — Mon Dieu, oui...  
 M. RONDIN. — Me confiez-vous à moi, votre ami, un secret que vous auriez caché à votre mari?  
 MADAME TOUCHARD. — Je crois qu'oui, si j'en avais. La susceptibilité d'un mari nous oblige parfois à lui cacher certaines confidences qu'on lui impartit, désintéressée, accueillerait avec plus d'indulgence.  
 M. RONDIN. — Eh bien! je suis cet ami sincère, désintéressé, et j'attends votre confiance.  
 MADAME TOUCHARD. — Mais je vous ai dit: si j'avais un secret.  
 M. RONDIN. — Vous en avez un.  
 MADAME TOUCHARD. — Je vous assure...  
 M. RONDIN. — C'est sans doute un secret de peu d'importance... et pourtant vous compromettez, en le gardant, votre repos, le bonheur de votre époux, la paix de votre ménage...  
 MADAME TOUCHARD. — Je ne vous comprends pas...  
 M. TOUCHARD, qui écoute. — Elle fait l'innocente... elle nie.  
 M. RONDIN. — Je suis forcé d'être indiscret et d'insister encore, madame Touchard... Je sais tout... je sais que ce matin vous avez chargé Joseph d'aller commission mystérieuse...  
 MADAME TOUCHARD, troublée. — Monsieur Rondin...  
 M. RONDIN. — Qu'une dame Gilbert a remis une boîte contenant une certaine poudre anonyme...  
 MADAME TOUCHARD. — Plus bas, plus bas, monsieur...  
 M. TOUCHARD, à part. — Elle se trouble!  
 M. RONDIN. — Il y a quinze jours, vous avez acheté une première boîte... Quelle est cette poudre? quel emploi en avez-vous fait?  
 MADAME TOUCHARD. — Monsieur, je ne puis vous répondre... je... je ne conçois pas ces questions...  
 M. RONDIN, à part. — C'est étonnant! (Haut.) Mais songez aux dangers qu'un pareil silence...  
 MADAME TOUCHARD. — Des dangers!... et lesquels! Je ne comprends pas... Monsieur Rondin, mon cher monsieur Rondin, je vous en conjure, ne m'interrogez pas... je ne dirai rien... J'aimerais mieux mourir que de faire savoir... à mon mari surtout... il est si ridicule pour ces choses-là! il ne me parlerait de sa vie... Pas un mot, pas un mot, monsieur Rondin...  
 M. TOUCHARD, entrant. — C'est inutile!  
 MADAME TOUCHARD, effrayée. — Et c'est là!  
 M. RONDIN, à part. — Je ne sais plus que penser.  
 M. TOUCHARD. — Tremblez, madame! la poudre anonyme est en ce moment entre les mains des chimistes... et bientôt...  
 MADAME TOUCHARD, tombant dans un fauteuil. — Je suis perdue!...  
 M. RONDIN, à part. — Touchard avait-il raison?

## SCÈNE VIII.

LES MÊMES, LE MÉDECIN.

LE MÉDECIN, entrant. — Eh bien! me voilà. Qu'est-ce donc?... Madame Touchard se trouve mal?...  
 MADAME TOUCHARD. — Non, docteur... non... ce n'est rien...  
 M. TOUCHARD. — Parlez, docteur... vous pouvez parler devant tout le monde.  
 LE MÉDECIN. — Parlez!... parlez!... Vous m'avez chargé d'une telle commission!  
 M. TOUCHARD. — Le devoir de votre profession...  
 LE MÉDECIN. — N'est pas de faire rire à mes dépens.

M. TOUCHARD. — Que voulez-vous dire?...  
 LE MÉDECIN. — Eh parlez! que les chimistes se sont moqués de moi quand je leur ai remis votre chocolat de santé et votre poudre anonyme.  
 MADAME TOUCHARD, bas au docteur. — Monsieur...  
 LE MÉDECIN, bas. — N'avez pas peur... on est discret.  
 M. TOUCHARD. — Ont-ils fait l'analyse?  
 LE MÉDECIN. — Oui; et le résultat est que votre chocolat de santé est du chocolat de santé... et votre poudre anonyme... une poudre à blanchir... (Il regarde madame Touchard.)  
 MADAME TOUCHARD, bas. — De grâce!...  
 LE MÉDECIN, bas à madame Touchard. — A blanchir le teint... (Haut à Touchard.) A blanchir... les dents...  
 M. RONDIN. — Les dents... Ah! ah! ah! ah! (Il rit aux éclats.) M. Touchard reste confondu.) Eh bien! monsieur Touchard?...  
 M. TOUCHARD, pétrifié. — Les dents!...  
 M. RONDIN. — Eh bien! oui... les dents!...  
 M. TOUCHARD, bas à Rondin. — Mais ce mystère... cette lettre... ce secret...  
 M. RONDIN, bas. — Secret de toilette... le plus inviolable... le plus sacré... pour une femme... un peu coquette...  
 MADAME TOUCHARD. — Mon ami! tu me pardonnes?...  
 M. TOUCHARD, avec émotion. — Adèle!... Adèle!... c'est moi qui implore ton pardon...  
 MADAME TOUCHARD, étonnée. — Mon pardon?... et pourquoi?...  
 M. RONDIN, vivement. — Non, non... du lent... c'est bien vous, Touchard, qui avez à pardonner... la dissimulation de votre femme... son manque de confiance... (Bas à Touchard.) Qu'elle ignore toujours...  
 M. TOUCHARD, bas. — Vous avez raison. (Haut à sa femme.) Eh bien! j'oublie tout... à condition qu'à l'avenir... Adèle! viens m'embrasser... (Il et madame Touchard s'embrassent.)  
 M. RONDIN. — Eh! allons donc!  
 M. TOUCHARD, à part. — Quelle leçon!  
 MADAME TOUCHARD, au médecin. — Mais pourquoi faire analyser ce chocolat, cette poudre?...  
 LE MÉDECIN. — Vous m'en demandez plus que je n'en sais... J'assiste à une écurie depuis une heure...  
 M. RONDIN, à madame Touchard. — Rien, rien, madame... me simple expérience chimique... Les fabricants mélangent tant de drogues dans leurs marchandises...  
 MADAME TOUCHARD. — Ah!...  
 M. RONDIN, bas à Touchard. — Êtes-vous guéri de vos soupçons?  
 M. TOUCHARD, bas. — Je ne suis trompé une fois... mais la prudence...  
 M. RONDIN, bas. — N'est pas de la méfiance...  
 MADAME TOUCHARD. — Docteur, vous nous restez à dîner?  
 LE MÉDECIN. — Mille remerciements... mes malades m'attendent... Et si M. Touchard n'a plus rien à me faire analyser... (Il Touchard lui serre la main en riant.) Alors, j'ai bien l'honneur de vous saluer... bon appétit... Monsieur Touchard, je vous recommande le chocolat de santé. (Il sort.)

## SCÈNE IX.

LES MÊMES, excepté LE MÉDECIN.

M. RONDIN, bas à Touchard. — Il se moque de vous... (Haut.) A table! Touchard doit avoir fait, lui qui n'a pas déjeuné... (Regardant Touchard.) Nous dînons ici?  
 MADAME TOUCHARD. — Mais sans doute... comme toujours...  
 M. RONDIN. — Et après dîner, je vous emmène à Bougival... je vous garde jusqu'à la Pontecotte... Ça va-t-il?  
 MADAME TOUCHARD. — Qu'en dis-tu, mon ami?  
 M. TOUCHARD. — Volontiers... oui... je sens que j'ai besoin de changer d'air, de train de vie...  
 M. RONDIN. — Fiez-vous à moi.  
 MADAME TOUCHARD. — Il faut que Joseph prépare nos paquets... (Appelant.) Joseph! Joseph!  
 JOSEPH, de la chambre. — Eh! madame, je suis enfermé...  
 M. RONDIN. — Où diable est-il?  
 M. TOUCHARD, ouvrant vivement la porte. — Comment! mon pauvre Joseph... en était là?  
 JOSEPH, entrant en scène. — Vous le savez bien, puisque c'est vous qui...  
 M. TOUCHARD, l'interrompant. — Comment! je t'ai enfermé... par mégarde!...  
 JOSEPH. — Mais moi... pas par mégarde... puisque vous m'avez dit...  
 M. RONDIN, l'interrompant. — Ah! par-dessus... tu dors... la-bas... et t'en fais pas entendre fermer la porte...  
 JOSEPH, ahuri. — Et j'ai dormi?... Oui, après... mais avant, je suis bien sûr...  
 M. TOUCHARD, l'interrompant. — Ce pauvre Joseph... Ah! ah! ah! (Il rit.)  
 MADAME TOUCHARD et RONDIN, riant. — Ah! ah! ah! ah!... ce pauvre Joseph!...  
 JOSEPH, grognant. — Ce pauvre Joseph!... ce pauvre Joseph!... Je ne sais ce qu'ils ont tous aujourd'hui...  
 MADAME TOUCHARD. — Tu vas faire nos paquets... nous partons ce soir pour la campagne...  
 JOSEPH. — C'est bon! le pauvre Joseph va faire les paquets... (Il sort.)  
 M. TOUCHARD. — Ah! il faudra aussi qu'il aille aux bureaux de la Gazette des Tribunaux... pour dire que l'on m'envoie mon journal à la campagne...  
 M. RONDIN. — Do tout... je m'y oppose... Un journal qui vous remplit la tête de vols, de crimes, d'assassins... qui vous inspire des terreurs paniques... des défiances absurdes... Croyez-moi, mon cher Touchard, ce sont ces lectures-là qui vous avaient frappé l'esprit... Nous ferons adresser votre Gazette à votre cousin l'huissier... ça lui sera utile... Quant à

vous, je vous abonnerai à quelque journal plus divertissant et moins sombre... à l'Illustration, par exemple... il y a des images... cela vous amusera... A table!  
 (Ils passent dans la salle à manger.)

MARC-MICHEL.

## Agriculture.

CONCOURS DE POISSY. — ANIMAUX DOMESTIQUES, EN ANGLETERRE.

Le premier concours de bestiaux institué par arrêté de M. le ministre de l'Agriculture et du commerce, en date du 31 mars dernier, en faveur des propriétaires des animaux les plus parfaits de conformation et de grasse, parmi ceux qui sont exposés en vente à Poissy, l'avant-dernier jeudi précédant le mardi-gras, a eu lieu jeudi, jour du grand marché, en cette ville.

Cette solennité agricole avait attiré un nombre considérable de propriétaires, d'éleveurs et d'agriculteurs venus des départements voisins et de ceux compris dans un rayon de quarante à cinquante lieues, pour admirer les progrès des races bovine et ovine dans ces derniers temps. Les concurrents étaient nombreux; mais les conditions du concours, mal comprises par plusieurs d'entre eux, ont empêché un certain nombre d'y prendre part.

Après avoir examiné attentivement les animaux admis au concours, le jury a décerné les primes pour la race bovine. Sur quinze bœufs présentés, huit ont été primés.

Le jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à donner de prime pour la seconde classe, attendu que le poids des animaux se trouvait au-dessous de celui fixé par le programme.

Indépendamment des primes, des médailles d'or et d'argent ont été également décernées, soit aux propriétaires des animaux, soit aux personnes qui les ont fait naître. Le jury s'est transporté sur le marché immédiatement après ce premier jugement, et a désigné pour le bœuf gras un bœuf de robe blanche, du poids de 1,574 kilogrammes, appartenant à M. Cornet, qui a été acheté par M. Rolland, au prix de 4,000 fr.

Certes, nous avons vu là des animaux magnifiques, d'une taille énorme, parfaitement engraisés et faisant honneur à l'élevage qui les fournit; mais, et c'est une chose assez pénible à dire, cela ne prouve presque rien en faveur de l'industrie agricole de la France, parce que ces bœufs de choix ne représentent jamais une race, mais un individu isolé, ayant acquis, par des circonstances particulières, de grandes dimensions.

Je ne prétends point, dans cet article, rebaisser le mérite de l'agriculture anglaise aux dépens de la nôtre; je m'abstiens tout à fait de jeter une question d'un si haut intérêt, et qui d'ailleurs entraînerait de très longues discussions qui ne seraient point à leur place. Je me bornerai donc à citer quelques faits relatifs à l'éducation des animaux domestiques, et nos lecteurs en tireront les conséquences qu'ils jugeront à propos. Je ne puis cependant m'empêcher d'ajouter que la France, grâce à la fertilité de son sol, à son climat et à l'industrie de ses habitants, peut devenir le pays agricole le plus riche du monde, à partir du jour où notre législation voudra s'occuper sérieusement de l'agriculture.

Parmi tous les animaux domestiques, le BŒUF COMMUN (*bos taurus*, Linn.) est sans contredit le plus utile, puisqu'il lui seul il peut suppléer à tous les autres. Il présente deux variétés très-tranchées, et chaque variété a fourni un certain nombre de races résultant du climat et de l'éducation.

La première variété est celle du zébu, appartenant à l'Asie et à l'Afrique. Elle se distingue de notre bœuf d'Europe à une ou deux loupes grasses, en forme de bosse, qu'elle a sur le garrot, et à sa taille généralement plus petite, quoique cependant le zébu de Madagascar, qui n'a qu'une bosse, atteinne souvent de très-grandes dimensions. Du reste, nous n'avons pas à nous en occuper ici.

La seconde variété est celle du bœuf d'Europe, et, quoi qu'on en dise, c'est la plus belle et la plus utile. Son histoire, qui serait fort difficile à faire, offrirait un grand intérêt, parce qu'elle ne serait réellement, si on la faisait bien, qu'un chapitre de l'histoire générale de l'industrie humaine. Après le mouton, il n'est pas un animal qui ait été autant travaillé par l'homme, et qui porte plus ostensiblement le sceau de son antique servitude. Les influences de sa domesticité ont également affecté son moral et son physique, en raison du but d'utilité qu'on s'est proposé de tirer de ce précieux animal. Pour que nous puissions juger en connaissance de cause des modifications que les Anglais ont fait éprouver à cette espèce, il faut d'abord que nous sachions ce qui constitue sa beauté, car, quoique l'on ne mette pas la même importance aux belles formes des bœufs qu'à celles des chevaux, elles doivent cependant être prises en considération, puisqu'elles décident des services que l'on peut en attendre.

Les bœufs les plus recherchés sont ceux qui ont la tête courte et ramassée; le front large; les oreilles grandes, bien velues et bien miées; les cornes fortes, insistantes et de moyenne grandeur; les yeux gros et noirs; le mulle gros et carnis; les naseaux bien ouverts; les dents blanches et égales; les lèvres noires; le cou charnu, court et gros; les épaules grasses; la poitrine large; le fanon pendant sur les genoux; les reins larges; les flancs grands; les hanches longues; la robe épaisse; les jambes et les cuisses grasses, courtes, nerveuses; le dos droit et plein; la queue descendante jusqu'à terre, et garnie de poils touffus, bouillants et fins; les pieds fermes; le cuir épais et manable; les ongles courts et larges. On reconnaît qu'un bœuf est d'une mauvaise constitution à son poil hérissé, rude et terne.

Quant à la vache, il lui faut d'autres qualités; elle doit être, en égard à sa race, d'un grand corsage. Elle doit avoir

le ventre gros; l'espace compris entre la dernière fausse-côte et les os du bassin un peu long; le front large; les yeux nous, ouverts et vifs; la tête ramassée; le traitail et les épaules charnues; les jambes grosses et tendueuses; les cornes belles, polies et brunes; les oreilles velues; les mâchoires serrées; le fanon pendait; la queue longue et garnie de poils; la corne du pied petite et d'un bleu jaune; les jambes courtes; le pis gros et grand; les mamelons ou trayons gros et longs.

Nous donnons ici les figures d'un taureau et d'une vache du Northumberland, dessinées avec la plus scrupuleuse exactitude par MM. Kirk et T. Brettland, célèbres peintres d'animaux en Angleterre. Ces figures sont les portraits de deux animaux qui ont remporté un prix en 1845, au grand meeting agricole de la ville de Dorby.

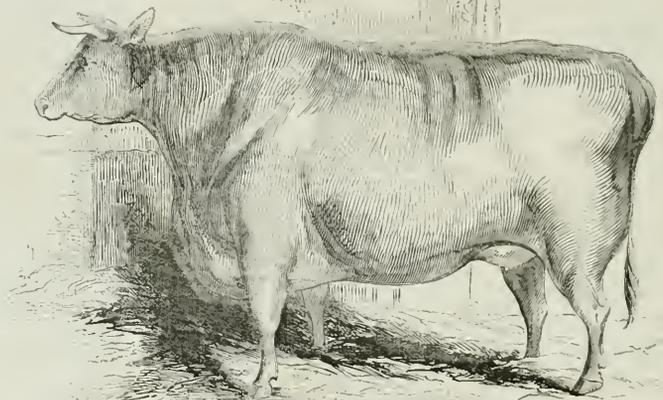
Pour peu que le lecteur compare ces deux figures avec la description généralement reçue que nous avons donnée du bœuf et de la vache, ou simplement avec les plus beaux individus de ce genre que nous possédons en France, il s'apercevra facilement que les Anglais n'ont pas les mêmes idées que nous sur ces animaux. En effet, pour nous, le bœuf semble plutôt être choisi pour le travail que pour la boucherie, on désire qu'il ait la jambe forte et le pied sûr, de la force et conséquemment une grosse charpente, etc. Les Anglais, au contraire, s'occupent plus sur la chair du bœuf que sur son travail, et ils croient par conséquent qu'il ait les os petits, les formes élancées mais susceptibles de se remplir l'engrais. De ce fait, il résulte une haute question en économie, celle de savoir s'il serait plus utile, pour l'agriculture française, de cultiver les terres avec des chevaux qu'avec des bœufs; et si cette question était résolue en faveur des chevaux, comme elle l'est en Angleterre ainsi que dans quelques parties de la France, il n'y a pas de doute que nous devrions élever les bœufs comme on le fait au delà de la Manche, et perfectionner nos races par les mêmes moyens et pour le même but. Or, ces moyens sont faciles, et nous allons les décrire.

La première chose à laquelle les fermiers anglais mettent une grande importance, c'est le choix du taureau et de la vache pour l'accouplement. Les plus grandes vaches leur paraissent toujours préférables quand elle n'ont pas des défauts essentiels. Il en est de même pour le taureau, mais ils recherchent pour les deux, les individus élancés, dont les jambes sont très-fines, courtes, et les os petits, avec la tête courte et légère, ce qui est le contraire chez nous.

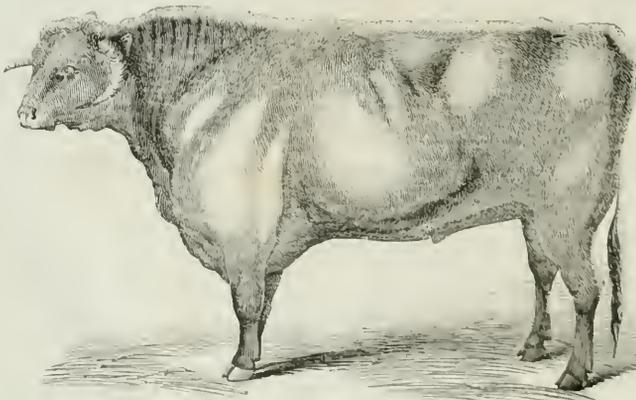
Le taureau n'est dans toute la vigueur de son âge que depuis trois jusqu'à cinq ans, et c'est dans cet intervalle qu'il donne les plus beaux extraits. Mais encore faut-il qu'il n'ait pas été épuisé par plusieurs montes consécutives, car dans ce cas ses produits sont toujours faibles et souvent d'une mauvaise nature. Ceci doit s'entendre particulièrement de la race dont nous avons donné plus haut les figures, car les Anglais en possèdent une autre à cornes longues, dans le Lancashire, qui est propre à l'accouplement dès l'âge de deux ans, et qui peut durer six ans si on ne l'exécute pas. Nous la présentons ici, dessinée par



(Taureau du Northumberland, race du Holstein, ou *dutch breed* des Anglais.)



(Vache du Northumberland, ou *dutch breed*.)



(The long-horned, or Lancashire breed, des Anglais.)

les artistes plus haut cités, et ayant également remporté un prix au grand meeting de la Société d'Agriculture de Derby.

La vache peut produire en deux ans, mais si l'on veut en obtenir de beaux extraits il ne faut lui donner le taureau qu'à trois.

Bakewell, Foxler, Pazel et Princeps, ces fameux éleveurs qui ont excité l'admiration de l'Angleterre en donnant naissance à plusieurs races nouvelles et précieuses, n'ont point employé d'autres procédés que ceux que l'on peut déduire de ce que nous venons de dire. Pour obtenir une race de bétail à cornes d'une grande valeur pour la boucherie, et chez laquelle la chair et la graisse fussent en plus forte proportion, relativement aux os, que chez les races ordinaires, ils choisissaient le taureau ou la vache de grande taille, à jambes courtes et fines et à tête petite. Les sujets qui naissaient de cet accouplement étaient accouplés eux-mêmes avec des individus chez lesquels ces caractères se remarquaient d'une manière éminente; dans le cas où ils n'en trouvaient pas de tels, ils accouplaient les génisses et les veaux avec leur père et mère, et par suite les frères avec les sœurs. Si le hasard venait à leur présenter un animal étranger qui se rapprochât davantage du type qu'ils avaient en vue, ils l'accouplaient avec celui de leurs sujets qu'ils regardaient comme le plus parfait. De cette manière, avec le soin d'apporter l'attention la plus scrupuleuse dans le choix des sujets, ils obtenaient, après plusieurs générations, une race que l'on pouvait regarder comme tout à fait nouvelle, puisqu'elle ne ressemblait qu'en partie aux animaux dont elle tirait son origine.

Une variété nouvellement importée, ou produite depuis peu par le croisement ou les moyens indiqués plus haut, se perdrait bientôt si on négligeait la précaution de la maintenir en choisissant toujours, pour la reproduction, les individus les plus parfaits de cette race. Tant qu'on ne possède qu'un petit nombre d'individus, l'accouplement doit avoir lieu, comme le disent les éleveurs anglais, *breeding in and in*, c'est-à-dire toujours dans le même sang, en alliant les animaux de la plus proche parenté.

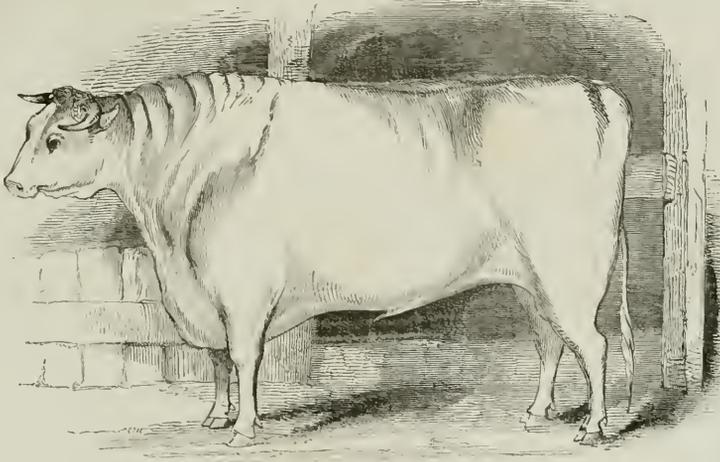
On a prétendu que les descendants des animaux produits par un accouplement entre proches parents dégénèrent, c'est-à-dire perdaient les qualités distinctives de leur race. Je ne discuterai point cette opinion, mais quant à l'espèce du bœuf en particulier, elle ne paraît qu'une hypothèse basée sur des observations vicieuses et incomplètes; l'expérience ne l'a jamais confirmée, et elle est en opposition avec un grand nombre de faits positifs. Nous pouvons montrer, par un exemple remarquable, la vérité de cette assertion. Au grand meeting de Derby, en 1845, M. W. Barnard, Esq., présenta un taureau dont nous donnons ici le portrait scrupuleusement exact.

Ce bel animal, qui est devenu un véritable type de race, provient cependant de celle du Northumberland ou *dutch breed* des Anglais, sans croisement et par l'alliance de la plus proche parenté.

Aux méthodes que nous venons de décrire pour perfectionner leurs variétés de bestiaux, les Anglais joignent quelques

soins particuliers que nous allons rapidement esquisser, et sans lesquels tous les autres moyens seraient superflus.

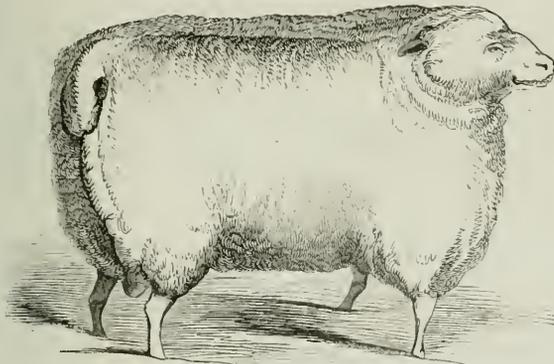
Pendant la gestation, on ne fait travailler les vaches à aucuns travaux, on les traite doucement, et l'on évite de les laisser courir, sauter des fossés ou des haies; on les préserve du froid et des grandes pluies, et on les nourrit plus abondamment que de coutume. Le sol de l'écurie où elles reposent est horizontal et non incliné du côté de la croupe, ou, s'il l'est un peu pour favoriser l'écoulement des urines, on tient la litière plus haute de ce côté que de celui du train de devant; on donne de l'air à leur étable pour qu'elle ne soit pas trop chaude; elle doit être propre, sèche, bien aérée, un moyen de croisées que l'on tient ouvertes pendant la nuit en été. Quelques éleveurs parquent leurs vaches, portières et laitières, et les laissent dans le parc jour et nuit pendant toute la belle saison; mais il faut qu'il y ait des arbres pour les garantir des rayons du soleil, et de l'eau où elles puissent aller



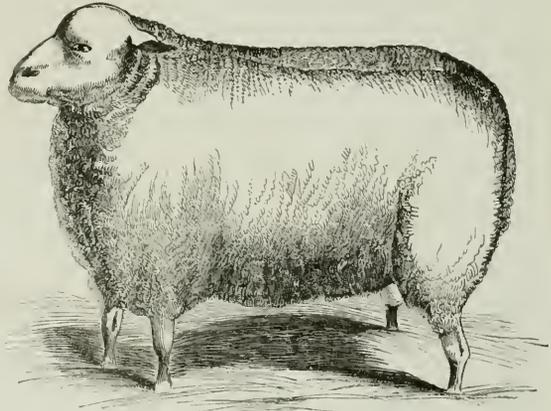
(Taureau à cornes courtes, ou *short-horned bull*.)

boire. Quelquefois, faute d'arbres, on leur élève un hangard ouvert à tous vents, et qui sert non-seulement à leur donner de l'ombrage, mais encore à les préserver de la pluie. Jamais ces animaux ne sont conduits dans des pâturages trop humides ou marécageux, et, si la nourriture qu'elles y trouvent est trop peu abondante, on y supplée chaque soir au moyen d'une ration de trèfle, de luzerne, de turneps, etc. Pendant l'hiver, on leur donne à l'écurie, outre du foin, du son, de la hizerne sèche ou du sainfoin. Enfin, en les faisant entrer et sortir de l'étable, on a soin qu'elles ne se froissent pas les uns les autres. Par ces moyens on prévient toujours l'avortement, et le fœtus prend un beau développement dans le sein de sa mère.

En France, on est dans l'usage de traire une vache jusqu'à ce que son lait soit épuisé, ou on ne cesse de la traire que quinze jours avant qu'elle mette bas; en Angleterre on cesse trois mois avant, et on le fait peu à peu pour ne pas lui occasionner des engorgements.

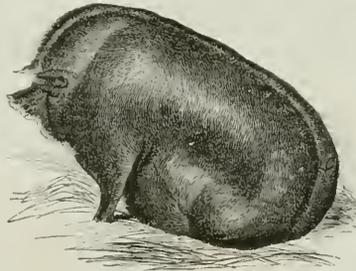


(Bélier de Leicester.)



(Bélier de Leicester, portant sa loison.)

Le terme moyen de la gestation est de 288 jours; le plus court pour les vieilles vaches est de 270 jours; et, pour les génisses qui portent pour la première fois, il est de 509; pour toutes, jamais il ne dépasse le 521. Les approches du vêlage se manifestent par l'abaissement des flancs et de la croupe, par la grosseur du pis, par l'agitation de l'animal, et par un écoulement rougeâtre. Dans ce cas, il faut se tenir constamment prêt à donner des secours à l'animal, si cela devient nécessaire; mais il faut bien s'en garder, si l'accouchement est naturel; et, dans ce cas, on doit rester tranquille spectateur. La plus grande propreté doit régner autour de la vache. Non-seulement on renouvelle la litière, mais encore on en augmente la masse, et on en met beaucoup plus sous les jambes de derrière, afin que cette partie du corps soit plus haute que celle de devant. Si l'on est en hiver, l'étable est tenue fermée; si c'est, au contraire, en été, l'on donnera beaucoup d'air; dans l'un et l'autre cas, les Anglais se gardent bien de couvrir la vache, comme cela se pra-

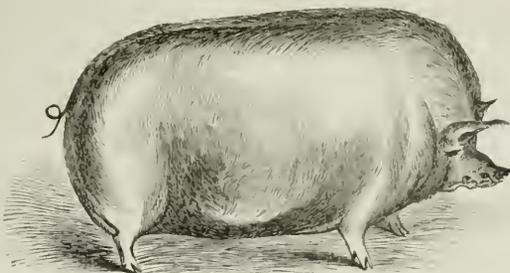


(Cochon nain du comté d'Essex.)

tique dans quelques parties de la France, en Flandre et ailleurs.

Il arrive parfois que la vache fait deux veaux. On ne lui en laisse qu'un à l'instant même, si on tient à avoir une belle bête de race. Dans le cas contraire, on les lui laisse tous deux pendant trois semaines seulement. Dès les premiers moments de sa naissance on évite de toucher le veau, s'il n'y a pas une nécessité absolue, car le moult effort qu'il ferait pour échapper aux attouchements pourrait compromettre sa croissance, et les Anglais insistent beaucoup sur ce point. Du reste, on lui donne les soins ordinaires, comme chez nous.

Un abus qui existe chez beaucoup de nos fermiers, et qui a même été préconisé par la plupart de nos auteurs, consiste à séparer le veau de sa mère. Les éleveurs, de l'autre côté de la Manche, ont renoncé à se procurer ainsi un peu de lait et de beurre aux dépens du jeune animal; ils le laissent libre de prendre le pis aussi souvent et aussi longtemps que la



(Le Cochon croisé.)



(Truie croisée anglaise.)



Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 50 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

LIBRAIRIE DUBOCHET & Co, rue de Seine, 55.

LIBRAIRIE PAULIN, rue de Seine, 55.

RUE TABARNE, 14, A PARIS.

COLLECTION DES SCIEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISARD, maître de conférences à l'École Normale. 25 vol. in-8, jésus, de 15 à 35 feuilles. — Les reliures sont jointes à un pas dépasser ce nombre de 25 volumes.

La Collection comprend les auteurs suivants, ainsi rangés dans une classification définitive:

POLTES.

Plaute, Terence, Sénèque le Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvénal, Perses, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Érode, Propertius, Gallus, Maximien, Publilius Syrus. 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rufinus, Numanianus, Gratius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien. 1 vol.

PROSAIQUES.

Cicéron. 5 vol. — Tacite. 1 vol. — Tit-Live. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Cornélius Nepos, Quinte-Curce, Justin, Y. Maxime et Julius Obsequens. 1 vol. — Quintilien, Plin le Jeune. 1 vol. — Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle. 1 vol. — Caton, Varron, Virgile, Ovide. 1 vol. — Plin le Jeune, Val. Maxime, Historia Augusta, Entrop. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandes. 1 vol. — Salluste, J. César, V. Paternus, Florin. 1 vol. — Choix de Prosauteurs et de Poètes de la latinité chrétienne. 1 vol.

VINGT-CINQ VOLUMES contenant la matière de DEUX CENTES VOLUMES des autres éditions.

EN VENTE:

SALLUSTE & J. CÉSAR, VELLEIUS PATERCULUS ET FLORES. 1 vol. 12 fr. »
LUCAIN, SILIUS ITALICUS ET CLAUDIEN. 1 vol. 12 fr. 30
SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE. 1 vol. 15 fr. »
OVIDE. 1 vol. 15 fr. »
TITE-LIVE. 2 vol. 50 fr. »
HORACE, etc., etc. 1 vol. 15 fr. »
TACITE. 1 vol. 12 fr. »
CICÉRON. 5 vol. 60 fr. »
CORNÉLIUS NEPOS, QUINTE-CURCE, JUSTIN, VALERIUS MAXIME, etc. 1 vol. 15 fr. »
STACE, MARTIAL, LUCILIUS JUNIOR, RUTHILIUS NUMANTIUS, etc. 1 vol. 15 fr. »
PÉTRONE, APULÉE, AULU-GELLE. 1 vol. 15 fr. »
QUINTILIEN, PLIN LE JEUNE. 1 vol. 15 fr. »
L'ÉCRÉTE, VIRGILE, VALERIUS FLACCUS. 1 vol. 15 fr. »

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr., selon le nombre des feuilles.

Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la Collection complète, le prix de l'abonnement est de 500 fr., ou 12 fr. le volume.

Les souscripteurs remarqueront que notre Collection renferme la matière de 200 volumes environ des autres éditions, et que le prix de 500 francs équivaut à peine ce qui contiendrait la reliure de ces autres éditions.

La souscription à la Collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs, la somme de 500 fr., soit en argent, soit en billets postaux en 1845 et 1844, sans convention particulière entre les éditeurs et les souscripteurs.

Tous les deux ou trois mois il est publié un volume.

Arts, Paléographie et Blason, Numismatique, Chronologie et Histoire, Philologie, Géographie, Biographie, Mythologie, Éducation, Législation. Un fort volume in-12, de 4,300 colonnes, orné de 500 gravures sur bois. L'ouvrage complet, 12 fr.

PUBLICATIONS ILLUSTRÉES:

ŒUVRES COMPLÈTES DE MOLIÈRE, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par SAINT-BEUVE, avec 800 dessins de TONY JOHANSTON. 4 volume grand in-8 jésus vélin. 20 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BERNARD PAILLASSIS, avec des notes et une notice biographique, par M. Cap. 1 vol. in-18 sur jésus. 5 fr. 50

COLLECTION DES TYPES DE TOUS LES CORPS ET DES UNIFORMES militaires de la République et de l'Empire, 50 planches coloriées, comprenant les portraits de Napoléon, premier consul; de Napoléon, empereur; du prince Eugène, de Murat et de Potholowski; d'après les dessins de M. Hippolyte Bellange. 50 livraisons, composées chacune d'une ou de deux planches coloriées et d'un texte explicatif. — Prix de la livraison: 50 centimes.

La Collection se compose de 50 sujets coloriés à l'aquarelle, qui forment, avec le texte, une magnifique Album. Prix: 15 fr. On souscrit, à Paris, chez J.-J. DUBOCHET & Co, éditeurs, et chez tous les dépositaires de publications illustrées; — dans les départements, chez tous les correspondants du Comptoir central de la Librairie, et chez tous les libraires.

LE JARDIN DES PLANTES, Description et Mémoires des Mammifères de la Menagerie et du Muséum d'histoire naturelle, par M. BOYSSIER, précédé d'une Notice historique, anecdotique et descriptive du Jardin, par M. JULES JAMIN.

Cet ouvrage est illustré et accompagné de 410 sujets d'histoire naturelle et de 110 culs-de-lampe, gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 45 grandes vignettes gravées sur bois et imprimées à part à cause de leurs dimensions; et offrant les vues les plus remarquables du Jardin des Plantes, les Constructions, les Fabriques, les Monuments, etc.; des portraits de Buffon et de G. Cuvier; enfin de planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'oiseaux des deux hémisphères.

Dessinateurs: MM. WERNER, SUSEMIL, ENOARD TRAVIES, KARL GIERARD, JULES DAVY, FRANÇOIS, HÉLÈVE, MARVILLE, etc.

Gravés sur bois et sur cuivre par MM. ANDRÉ, BAST & LELOIR.

Planches sur acier par MM. FOURNIER et ASSÉRIER.

Un volume grand in-8, magnifiquement imprimé. — L'ouvrage complet, 16 fr.

LES ÉPIQUES DE FLORIAN, ornés de 80 grandes gravures tirées à part du texte, et de 25 vignettes et décors des lettres; par J.-J. GRANVILLE; précédées d'une Notice par P.-J. STALL. 1 charmant vol. in-8. 12 fr. 50

HISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON, par LAURENT (de l'Archevêque), avec 500 dessins, par HENRI VERNET, gravés sur bois et imprimés dans le texte. Nouvelle et magnifique édition augmentée de gravures coloriées représentant les types de tous les corps et les uniformes militaires de la République et de l'Empire; par HIPPOLYTE BELLANGE. 1 vol. grand in-8. 25 fr.

Le même ouvrage, sans les types coloriés. 20 fr.

LES AVENTURES DE L'INGÉNIEUR HINDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHA; par MIGUEL GERVANTES SAVEDRA; traduction nouvelle, précédée d'une Notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par LOUIS VARNOT; ornée de 800 dessins de TONY JOHANSTON, et d'une carte géographique des voyages et aventures de Don Quichotte. 2 vol. grand in-8 jésus. 50 fr.

LES ÉVANGILES; traduction de LE MAÎTRE DE SACY, publiée sous les auspices de M. l'abbé TARDY, vicaire-général du diocèse de Paris; édition illustrée par Th. FAGONDY, et ornée d'un titre grave, imprimé en couleur et en or, et d'un Frontispice représentant la sainte-Famille, ainsi qu'imprimé en couleur et en or de quatre autres Frontispices représentant les quatre Évangélistes avec leurs attributs consacrés par la tradition de l'Église; et de quatre-vingt-neuf Éléments à grandes vignettes entourant la première page de chaque chapitre, et représentant au sujet du chapitre de nombreux Éléments et Frontispices-courants Moyens-Age et de la Renaissance; de Fleurons et Cul-de-lampe, etc., imprimés sur papier colle, de manière à pouvoir colorier et embellir les dessins. 4 volume in-8. 45 fr.

VOYAGES EN ZIGZAG, ou Excursions d'un Pensionnaire en vacances dans les Cantons suisses et sur le revers italien des Alpes; par R. TOPFER; 100 gravures d'après les dessins de l'auteur et 12 grands dessins, par M. CALAME. Un très-beau volume grand in-8 jésus de 300 pages. Prix, broché. 16 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'HOMÈRE, traduction nouvelle par P. GIGET; suivie d'un Essai d'Encyclopédie homérique. 2 vol. in-18, jésus, à 5 fr. 50 c.

LE MOUMENT DE MOIÈRE; par madame LOUISE COLET, poète connue par l'Académie Française, au Théâtre-Français le jour de l'inauguration du monument de Molière; précédé de l'histoire du Monument, par M. AMÉDÉE MARTIN, et suivi de la liste des souscripteurs; avec un dessin représentant le monument. Grand in-8. 2 fr.

L'ÉDUCATION PROGRESSIVE, ou Études du Cours de la Vie; par madame NÈCKER DE SAUSSURE; précédée d'une notice sur l'auteur. 2 vol. grand in-18. 7 fr.

COÛRS COMPLÈT DE MÉTÉOROLOGIE, par G. L.-F. KAMTZ, professeur à l'Université de Halle, traduit et annoté par Ch. MARTIN, docteur en sciences et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; ouvrage complet de tous les travaux des météorologistes français, suivi d'un appendice contenant la représentation graphique des tableaux météorologiques, par L. LAZANNE, ingénieur des Ponts et Chaussées. 4 vol. in-12, format du Million de faits, avec 10 gravures sur acier, 45 tableaux numériques, etc. 8 fr.

NOTICES ET MÉMOIRES HISTORIQUES lus à l'Académie des Sciences morales et politiques, de 1856 à 1845; par M. MIGET, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, membre de l'Académie Française. 2 volumes in-8. Prix: 15 fr.

HISTOIRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX ET DES INSTITUTIONS REPRÉSENTATIVES EN FRANCE, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à 1789; par M. A.-C. THIBAUDEAU. — 2 gros volumes in-8. 15 fr.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES, LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET RELIGIEUX, par M. P.-A. STAFFER, avec une notice biographique par M. A. VIGNET. 2 fort volumes in-8. Prix: 45 fr.

OUVRAGES DANS LE FORMAT GRAND IN-18.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES ET DÉCOUVERTES MARITIMES ET CONTINENTALES, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1841, par M. DESROCHES DU LOUËT, traduit de l'anglais par A. JOANNE et O. NICK, complétée pour les expéditions et voyages jusques et y compris la dernière expédition de M. DUMONT D'URVILLE; par M. d'AVEZAC. 5 vol. in-18, format anglais. 5 fr. 50 c. le volume. L'ouvrage complet. 10 fr. 50

MANUEL DE POLITIQUE, ouvrage dédié à l'Académie des Sciences morales et politiques; par V. GUICHARD. 1 vol. 5 fr. 50

HISTOIRE DE 1840; par A. VILLETOT. 1 vol. 5 fr. 50

LIVRES A BAIRES.

A LA LIBRAIRIE D'ADEL LÉDOUX, RUE GUYMONGE.

MÉMOIRES DE CASANOVA DE SEINGALT, écrits par lui-même. — Édition originale, la seule complète. 19 vol. in-8. Au lieu de 75 fr. 70 fr.

CHRONIQUE DE MATHIEU PARIS, traduite en français, par HAUILLARD-BONNOT, avec impages de notes et précédée d'une Introduction, par M. le duc de LÉVELIN, membre de l'Institut. 9 vol. in-8. Au lieu de 60 fr., 56 fr.

HISTOIRE DE POLIÈRE, par M. de SAINT-VANDY. 5 vol. in-8. Au lieu de 22 fr. 50 c., 12 fr.

VARIÉTÉS — BREVET D'INVENTION ET DE PERFECTIONNEMENT. — BAS ÉLASTIQUES en caoutchouc: aucun pli aux articulations. — Éclairage journal, seul inventeur et fabricant, rue des Arts, 25. Berlin (Prusse).

AGUILLES, ÉPINGLES ET HAREMS ANGLAIS.

HALL & GUTH, 50 King-William Street, Cité de Londres (près du Pont-de-Londres), ont l'honneur d'annoncer qu'ils continuent à fabriquer pour LL. MM. la reine-Victoria, la reine Adélaïde, la famille royale, la noblesse, etc., des aiguilles, des épingles et des harems supérieurs, et sollicitent les commandes des visiteurs de Paris à Londres, ou directement, ou par lettre.

EAU DE MÉLISSE DES CARMES, autorisée par le Gouvernement et la Faculté de Médecine, de ROYEN, seul successeur des précédents Carmes débauchés de la rue de Valenciennes, possesseurs de ce secret depuis 1650 maintenu et depuis 1780.

Divers jugements et arrêts obtenus contre des contrefacteurs consécutifs de M. BOYER la propriété exclusive de cette Eau si précieuse contre l'apoplexie, les palpitations, les maux d'estomac et autres maladies, notamment le mal de mer. Ces jugements et arrêts, et la Faculté de Médecine, ont reconnu la supériorité sur celles vendues par les pharmaciens.

Écrire par la poste ou envoyer quelconque de sûr qui ne s'adresse qu'à M. BOYER à Paris sur la devanture, M. BOYER étant en instance contre de nouveaux contrefacteurs, ses voisins.

Écrit par le poste ou envoyer quelconque de sûr qui ne s'adresse qu'à M. BOYER à Paris sur la devanture, M. BOYER étant en instance contre de nouveaux contrefacteurs, ses voisins.

INSTITUTION anglaise et étrangère (British and Foreign Institute), Hanover-square, Londres.

S. A. R. le prince Albert, patron de cette Institution, a l'honneur de se présenter la soirée d'ouverture qui a eu lieu vendredi, 2 février, le lendemain de l'ouverture du Parlement.

Le noble comte de Devon a présidé l'assemblée, et parmi les assistants se trouvaient les ambassadeurs étrangers et beaucoup d'autres personnages de marque.

Comme cette Institution admet dans son sein les personnes de distinction de tous les pays étrangers, ainsi bien que de la Grande-Bretagne, on ne doute pas qu'elle ne soit jugée digne de l'attention des nombreux visiteurs qui, de France et des autres parties du continent d'Europe, viennent en Angleterre.

Londres, 22 janvier 1844.

JAMES S. RUCKINGHAM, Résident-Directeur.



AGUILLES DE H. WALKER (par autorisation spéciale, Aiguilles de la Reine). Ces aiguilles, dont l'œil est rendu très-large par un travail nouveau, sont facilement passées (même par des aveugles) et procurent une grande facilité de travail, grâce à l'amélioration de leur pointe, de leur trempé et de leur poli. Les sachets qui les renferment portent en relief sur chaque couleur une ressemblante frange de Sa Majesté et de S. A. R. le prince Albert. Les harems perfectionnés de H. WALKER, ses plumes métalliques et ses agrafes méritent l'attention du public. H. WALKER, fournisseur de la reine, 20, Maiden Lane, Wood Street, London.

EDLSTEN ET WILLIAMS, seuls fabricants des ÉPINGLES PERFECTIONNÉES à très-solides et pointes allongées; inventeur de H.-F. Taylor, par autorisation de S. M. la reine Victoria.

Ces épingles, d'une forme parfaite, sont fabriquées tout d'une pièce, la tête faisant corps avec la tige et solide à toute épreuve.

Les aiguilles de leur fabrique sont aussi d'une trempé et d'un poli qui surpassent tout ce qu'on a fait jusqu'en ce genre. Assortiment complet pour l'exportation.

S'adresser à EDLSTEN ET COMP., Crown-Court, Chancery, London. Fabrique Light-Pool-Mills, Gloucestershire.

Advertisement for 'L'ILLUSTRATION' journal, featuring decorative borders and text: 'Les abonnés à L'ILLUSTRATION qui expient le 1er Mars doivent être renouvelés pour éviter l'interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de M. DUBOCHET, rue de Seine, n° 33.'

Modas.

TRAVESTISSEMENTS.



(Costume suisse.)



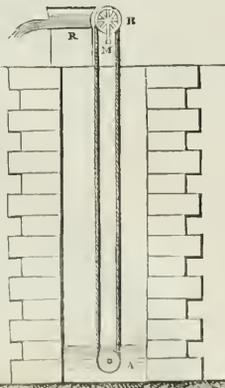
(Balthère. — Mousquetaire.)

Amusements

DES SCIENCES.

SOLUTION DES QUESTIONS PROPOSÉES DANS LE N° 186.

I. Quelque étrange que paraisse notre première question, elle n'en est pas moins susceptible d'une solution fort simple que voici: Attachez l'une à l'autre les deux extrémités de votre corde de manière à en faire une corde sans fin; enroulez-la sur la gorge de la poulie supérieure II à la bouche du puits, et, pour la maintenir dans un degré de tension convenable, enroulez aussi la partie inférieure de cette corde sur une seconde poulie A mo-



hile autour d'un axe fixe, et plongée dans l'eau, ainsi que le représente la figure. Imprimez ensuite un mouvement de rotation rapide à la poulie B au moyen de la manivelle M; la corde, en s'enroulant successivement autour des poulies A et B qui tournent autour de leurs axes, ramènera du fond du puits une quantité très-notable d'eau, qui pourra être projetée et reçue dans un réservoir R, placé à la partie supérieure du puits, un peu au-dessous du point le plus élevé qu'atteigne la corde.

Cette machine, si singulière par sa simplicité même, porte le nom de Vera, facteur de la poste aux lettres à Paris, qui en conceut l'idée en voyant la grande quantité d'eau qu'entraînait avec elle, entre ses aspérités, une corde qu'on tirait de la Seine. On concevait qu'elle puisse rendre de bons services dans certaines circonstances particulières, notamment si l'on venait à manquer de vases convenables pour l'élevation de l'eau. Mais il est bien certain que son effet utile, que son rendement en eau, en regard à la force dépensée, doit être peu considérable.

Lalande raconte, dans l'édition qu'il a achevée de l'Histoire des mathématiques de Montucla, que la machine de Vera ayant été employée aux casernes de Courbevoie, deux hommes élevaient en six minutes 271 litres à environ 27 mètres de hauteur. Mais ce résultat est évidemment exagéré, en ce sens qu'il provient d'une expérience de courte durée, où l'effort développé était de beaucoup supérieur à ce qu'il serait pendant une journée entière. En effet, le travail de chacun de ces ouvriers aurait produit, dans une journée de huit heures, l'élevation de 265,920 litres à 4 mètres de hauteur, et ce nombre surpasserait de plus de deux tiers celui qui représente la force que peut dépenser un manœuvre agissant pendant le même laps de temps sur une manivelle. Encore faudrait-il, en employant la meilleure machine à élever de l'eau, défalquer un bon tiers de la force consacrée à mettre cette machine en mouvement.

Une autre expérience citée par le même auteur, donne un résultat beaucoup plus rapproché de la vérité, quoique encore trop considérable pour le travail d'une journée entière. « Au bout de la rue de l'Arcade-Saint-Honoré, à la voirie de la Petite-Pologne, dit Lalande, seize chaînes en fer suffisaient à deux hommes pour élever à 6 mètres de hauteur environ 7 mètres cubes d'eau par heure. » On avait pu supprimer la poulie inférieure, qui ne sert qu'à maintenir la tension d'une corde ordinaire. Ce travail équivalait à l'élevation de 468 000 litres à 4 mètres de hauteur en huit heures; c'est encore un tiers environ de plus de ce que produirait un manœuvre agissant d'une manière continue sur la meilleure machine hydraulique au moyen d'une manivelle.

L'invention de Vera vaut à son auteur l'approbation universelle et une gratification de 2 400 fr. Elle fut appliquée à l'étranger, même en Angleterre. Le célèbre physicien Deluc en fit établir une au-dessus d'un puits de plus de 55 mètres de profondeur, près du château de Windsor. La corde s'enroulait à la partie supérieure sur une poulie en fer d'un mètre de diamètre, placée sur l'axe de la manivelle avec une roue plombée servant de volant; la poulie d'en bas était supprimée, parce que l'on avait reconnu qu'elle devenait inutile pour une certaine vitesse de rotation. L'eau montait en abondance.

Nonobstant toutes ces épreuves favorables, la machine de Vera paraît ne plus figurer aujourd'hui que dans les cours de physique et de machines, comme une curiosité rarement applicable.

II. La solution de ce problème est trop compliquée et trop longue pour qu'il soit possible d'en exposer le détail ici; nous devons nous contenter de donner les résultats auxquels est parvenu Montucla, qui sont les suivants:

- 1° On peut payer 5 livres tournois en monnaies d'argent de 45 manières seulement; et . . . . . 15
- 2° On peut payer 6 sous en monnaies de cuivre de 155 manières; 42 sous, de 1 292; 48 sous, de 5 104; 24 sous, de 41 117; 50 sous, de 54 811; 56 sous, de 62 100; 42 sous, de 141 182; 48 sous, de 185 990; 54 sous, de 287 777; enfin, 60 sous ou 5 livres tournois, de . . . . . 450 261
- 3° En combinant les monnaies de cuivre avec celles d'argent, on peut payer cette même somme de 60 sous de 1 585 622 manières; et . . . . . 1 585 622

Ajoutant ces trois sommes, on a en tout . . . . . 1 815 889 façons différentes de payer une somme de 5 livres en anciennes monnaies.

NOUVELLES QUESTIONS A RESOUDRE.

- I. Trois objets ayant été distribués secrètement à trois personnes, deviner celui que chacune aura pris.
- II. Déterminer par la géométrie la position la plus avantageuse des pieds pour se tenir solidement debout.

Correspondance.

A M. J. E., à Brienne-P. Archevêque. — Un rebus ne dit pas tout ce qu'il semble dire; mais votre lettre est une preuve qu'on peut trouver dans celui du 6 janvier, déjà diversément interprété, plus d'esprit que l'auteur n'y en avait voulu mettre. Cela s'est vu ailleurs qu'aux rebus. Les commentateurs n'en font pas d'autres. Quant à votre ami, qui n'a pas reconnu le sexe de la bête, il ne faut pas le laisser sortir seul; il prendrait la rivière pour une grande route. Ce serait dommage.

A M. J. L., à Stuttgart. — On nous a souvent adressé cette question. Voici la réponse: le bois gravé qui sert de titre à l'illustration aura été tiré, à la fin de ce mois, à plus de 700,000

exemplaires. Il est vrai qu'il n'en vaut pas mieux, mais il sera renouvelé au 1er mars pour commencer la deuxième année de l'illustration.

A M. B., à Berlin. — Il faut le temps et l'occasion. Notre titre de Journal Universel répond à votre question.

A M. E. D., à Toul. — Votre avis est bon à suivre.

Observations Météorologiques

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

1844. — JANVIER

Table with columns for time of day, temperature (max/min), wind direction, and weather conditions. Includes a summary row for the month.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS:

Si un marchand vous vole, c'est ailleurs que l'on doit aller.

Advertisement for 'à la manière de Montucla' featuring dice, a clock, and other objects with the word 'den' and 'on'.

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch Lane Cornhill. A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, commissaire officiel de toutes les Bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; GOSIINI-DIOL, 22.

JACQUES DUBOCHET.

Tire à la presse mécanique de LACRAMÉ ET C<sup>e</sup>, rue Damiette, 2.